

ALGÉRIE - INDONÉSIE
Le Président Bouteflika reçoit l'envoyé spécial du président d'Indonésie

P. 24

ALGÉRIE - ZIMBABWE
Le Président du Zimbabwe Emmerson Mnangagwa effectue une escale technique à Alger

P. 24

ALGÉRIE - MALTE
Malte souhaite développer sa coopération avec l'Algérie

P. 24

ALGÉRIE - LESOTHO
La ministre de la Police et de la Sécurité publique du Lesotho en visite de travail en Algérie

P. 24

RÉUNION DES MINISTRES DES AE DU DIALOGUE 5+5
Nécessité de renforcer le dialogue et la concertation pour faire face aux défis

P. 4-5

H A B I T A T

LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, ABDELWAHID TEMMAR, A INDIQUÉ HIER À ALGER :

Plus de 16.000 logements promotionnels aidés et participatifs accusent un retard dans 46 wilayas

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar, a indiqué hier à Alger que les travaux de réalisation de plus de 16.000 logements promotionnels aidés et participatifs accusaient un retard dans 46 wilayas. Présidant la cérémonie d'attribution d'attestations d'agrément à 122 promoteurs immobiliers, M. Temmar a précisé que le secteur s'employait à régler les problèmes enregistrés en vue de relancer les projets accusant un retard.

P. 3



► **Temmar: «Tout promoteur non inscrit au Fonds de garantie encourt l'annulation de son agrément»**

AFFAIRES RELIGIEUSES
Réalisation de 30 nouvelles mosquées dans les nouvelles agglomérations d'Alger en 2017

P. 6

TECHNOLOGIE
M. Kaouane : "Alcomsat-1" ouvrira de nouvelles perspectives pour l'audiovisuel en Algérie

P. 6

EMPLOI
Vers l'insertion de 500.000 bénéficiaires de contrats pré-emploi en 2018

P. 6

TRANSPORT AÉRIEN
Air Algérie: le personnel navigant commercial entame une grève

P. 3

MUTUALITÉ AGRICOLE:
Près de 170 agences locales ouvertes en 3 années

P. 7

SANTÉ

CHOCOLAT : 6 bonnes raisons d'en manger

P. 12-13

ECONOMIE

COMMERCE EXTÉRIEUR
LE MINISTRE DU COMMERCE, MOHAMED BENMERADI : «Produits suspendus à l'importation : évaluation de la liste dans 3 mois»

P. 7

F T B A L L

RETRAIT DE LA DÉLÉGATION DE GESTION DES CHAMPIONNATS À LA LFP : Zetchi : «La décision a été prise en toute légalité»

P. 22

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
3 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Souk Ahras

P. 3

CONSTANTINE

Dépôt de 1 500 pièces archéologiques au musée national Cirta

Pas moins de 1 495 vestiges archéologiques provenant de la wilaya de Mila ont été entreposés, dernièrement, au musée national Cirta. Ces vestiges, datant de différentes périodes de l'histoire notamment punique et romaine, sont constituées en majeure partie de 1 300 pièces en plus d'objets en métal et en verre, des bracelets de cheville, des bagues, des haches, des objets d'art, des statues et des formes pyramidales. Le transfert de ces vestiges

archéologiques de la wilaya de Mila vers Constantine a été dicté par la direction de la protection légale des biens culturels et de la valorisation du patrimoine culturel du ministère de la Culture, conformément à l'article 60 de la loi portant protection du patrimoine culturel. Ces vestiges ont été récupérés par les services de la Sûreté de wilaya de Mila lors d'opérations menées entre les mois de juillet et décembre 2017.

ENVIRONNEMENT

M^{me} Zerouati à Mascara

Le ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mascara.

BOUIRA

Rencontre nationale sur la promotion du tourisme interne

La maison de la culture Ali-Zaamoum de Bouira, abrite depuis hier, les travaux de la 10^e rencontre nationale sur les moyens de développement du tourisme interne en Algérie.



DEMAIN À L'INSFPG DES PINS MARITIMES

161^e numéro de l'émission «Rendez-vous avec l'histoire»

Sous le patronage du ministère des Moudjahidines, le Musée national du moudjahid, organise demain mercredi 24 janvier à partir de 10h l'Institut national spécialisé de formation professionnelle en gestion (INSFPG Omar-Mazrari) des Pins-Maritimes, le 161^e numéro de l'émission hebdomadaire «Rendez-vous avec l'histoire», placée

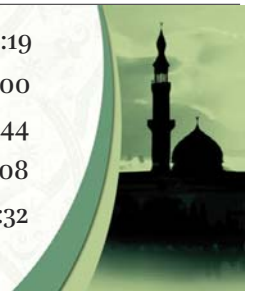


sous le thème «La participation de chacun dans l'enrichissement et la préservation de la mémoire nationale».

Horaire des prières

Mardi 6 Joumada al oula 1439

Fajr	06:19
Dohr	13:00
Asr	15:44
Maghreb	18:08
Isha	19:32



LE 30 JANVIER AU CRASC

Conférence du P^r Mohamed Mebtoul

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise mardi 30 janvier à partir de 14h, une conférence animée par le professeur Mohamed Mebtoul (GRAS, université d'Oran 2), sous le thème "Pour une anthropologie du quotidien".



GALERIE SIRIUS

Exposition de Chafia Loudjici et Valentina Ghanem

La galerie Sirius (139 Bd Krim Belkacem, Telemly), abrite jusqu'au 8 février, une exposition de peintures des artistes Chafia Loudjici et Valentina Ghanem.

VENDREDI À LA SALLE IBN-KHALDOUN

Rabah Asma en concert

Suite à la parution de son nouvel album, l'artiste Rabah Asma, animera un concert, ce vendredi 26 janvier à partir de 16h à la salle Ibn Khaldoun. L'événement est organisé par l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger.



Météo



	Max	Min
Alger	18°	06°
Oran	21°	06°
Annaba	18°	10°
Béjaïa	17°	05°
Tamanrasset	21°	06°

OPÉRA D'ALGER

Hommage à Cherif Kheddam

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh rendra hommage au chef d'orchestre et auteur-compositeur-interprète et poète Cherif Kheddam, lors d'une grande soirée prévue ce soir à partir de 19h.



SEAAL

Suspension de l'AEP au niveau de 5 communes de la capitale

L'alimentation en eau potable sera suspendue aujourd'hui de 7h à 20h au niveau de cinq (05) communes de la capitale, a indiqué hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. La Seaal procédera aujourd'hui à des travaux de réparation d'une canalisation principale de transport d'eau localisé à l'intérieur du site de la station de pompage de Telemly, ce qui engendrera une suspension de l'alimentation en eau potable au niveau des communes de la Casbah (Rue Benchenabe, Arbadji, Sidi Dris Hamidouche, Mustapha Latrache, Sidi Abdellah, les frères Bachagha Debih Cherif, rue Oussadi, Mohamed Ben genif, Ourida Medad, boulevard de la victoire, Saïd Kadi, Boualem Bouchlaghem, rampe Hassani Rabah, Hahade, Azzouzi Med), commune de Bab El Oued (Ali Mechkal, Taziert, Ahmed Hassina, Rampe Lounis Arezki, Colonel Lotfi, rue Ourif), commune Oued Koriche (Climat de France, Groupe Ten, Askri Ahcene, Hamadi Nacer), commune Bologhine (Mohamed Ouali, Akli Rahim chemin Dazey, Med BiHI, Rabah Bissas, Mahdi ben Tournert, Arezki Yacef, chemin de caramel) et la commune Alger-Centre (Emil Augier, Ben Aissa Mohamed, rue Monte Christo, les frères Bellili).



VENDREDI AU COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA

Représentation théâtrale pour enfants

L'Association théâtrale «Al Afrah», donnera une représentation pour les enfants vendredi 26 janvier à partir de 15h au complexe culturel de l'artiste Abdelwahab Salim de Chenoua (Tipasa).



DU 20 AU 22 FÉVRIER À ALGER

7^e Colloque maghrébin de géophysique appliquée

Le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag), organise du 20 au 22 février 2018 à Alger, la 7^{ème} édition du Colloque maghrébin de géophysique appliquée.

CE MATIN AU CCI

Conférence sur «Le rôle du tourisme religieux dans la croissance économique»

Dans le cadre de ses activités culturelles et scientifiques, le Centre culturel islamique (CCI), organise aujourd'hui à partir de 14h, une conférence sur «Le rôle du tourisme religieux dans le développement économique», animée par le Dr Bachir Messaïfa, expert en économie et Mme Sayeh Fatiha, chargée de la communication au niveau de l'Agence nationale du développement du tourisme (ANDT). La rencontre aura lieu au siège du CCI sis 12, rue Ali Boumendjel, Alger-Centre.



LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR

Rencontre avec l'auteure Aïcha Kassoul

Les éditions ANEP, organisent cet après-midi à partir de 14h30, à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une rencontre avec l'auteure Aïcha Kassoul, autour de son ouvrage «La colombe de Kant» (Casbah éditions), suivie d'une vente-dédicace.

HABITAT

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a indiqué hier à Alger :

Plus de 16.000 logements promotionnels aidés et participatifs accusent un retard dans 46 wilayas

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar, a indiqué hier à Alger que les travaux de réalisation de plus de 16.000 logements promotionnels aidés et participatifs accusaient un retard dans 46 wilayas.

Présidant la cérémonie d'attribution d'attestations d'agrément à 122 promoteurs immobiliers, M. Temmar a précisé que le secteur s'employait à régler les problèmes enregistrés en vue de relancer les projets accusant un retard.

Quelques 270 promoteurs immobiliers n'ont pas tenu leurs engagements et 344 chantiers sont à l'arrêt.

Parmi les entraves rencontrées, le ministre a cité l'utilisation des fonds des souscripteurs dans d'autres projets, les litiges entre souscripteurs et promoteurs immobiliers portés devant la justice et d'autres problèmes liés au foncier.



Temmar: «Tout promoteur non inscrit au Fonds de garantie encourt l'annulation de son agrément»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a invité les promoteurs non inscrits au Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière (FGCMPI) à le faire au cours du premier trimestre 2018.

3508 promoteurs non inscrits au FGCMPI ont été invités à le faire au cours du premier trimestre 2018, selon le ministre qui a souligné que tout manquement à cette démarche exposera le promoteur à l'annulation de son agrément.

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a enregistré plus de 9400 demandes d'agrément introduites par des promoteurs immobiliers, dont 5240 affiliés au FGCMPI. S'exprimant au cours d'une cérémonie de remise d'agrément

à 122 nouveaux promoteurs, le ministre a relevé que le Fonds avait enregistré 5240 promoteurs immobiliers affiliés sur les 7000 promoteurs agréés, soit un taux de 63%.

Sur les 9400 demandes d'agrément introduites au niveau du ministère, plus de 8700 sont en étude (93%), 3864 ont reçu des avis favorables et 337 autres ont été rejetées.

Le ministre a indiqué par ailleurs que 16.000 unités de logement accusaient un retard et nécessitaient des solutions urgentes.

Le premier trimestre 2018 verra également l'élaboration de trois fichiers devant recenser les promoteurs immobiliers, les bureaux d'études et les maîtres d'œuvre, pour connaître les capacités et compétences de chaque promoteur.

L'opération de recensement qui a atteint 90% pour le fichier des maîtres d'œuvre et plus de 60% pour celui des bureaux d'études se poursuivra jusqu'à fin mars prochain.

Plus de 3700 maîtres d'œuvre ont été recensés contre 6227 projets de construction, apprend-t-on de même source. Pour sa part, le FGCMPI a enregistré 150.000 unités réalisées par les promoteurs qui y sont affiliés, dont 50.000 unités dans le cadre de la promotion libre.

Le programme de réalisation du programme de 70.000 unités Logements promotionnels aidés nécessite selon le ministre 7000 promoteurs immobiliers qui seront sélectionnés selon leurs compétences.

PARLEMENT

Le bureau de l'APN transmet pour examen deux projets de loi à la Commission des affaires juridiques et administratives

Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a décidé, dimanche lors d'une réunion, présidée par M. Saïd Bouhadja, président de l'APN, de transmettre les deux projets de loi relatifs au Procédure pénale et à la Protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, à la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés pour examen, indique un communiqué de l'APN.

Le Bureau de l'APN a adopté ensuite une note relative au renouvellement partiel des membres du Conseil constitutionnel portant conditions de candidature en qualité de membre, conformément aux articles 183 et 184 de la Constitution, outre une note d'information relative aux procédures d'élection d'un député en qualité de membre au Conseil constitutionnel.

Le communiqué précise que le Bureau a fixé, au dimanche 30 janvier, le dernier délai pour le dépôt de candidature à la qualité de membre au Conseil constitutionnel.

La séance de l'élection aura lieu lundi 5 février 2018. Le Bureau a décidé également de la reprise des séances plénières le 29 janvier en cours et qui seront consacrées au débat et à l'adoption du projet de loi portant règlement budgétaire 2015.

Lors de sa réunion, le bureau de l'APN a examiné les projets de loi soumis aux commissions, soit ceux en cours d'examen ou prêts à être soumis au débat en plénière à la date qui sera fixée lors de sa prochaine réunion.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 3 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Souk Ahras (MDN)

Trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dimanche à Souk Ahras, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement de l'ANP a arrêté, le 21 janvier 2018 à Souk Ahras (5e Région militaire) trois (03) éléments de soutien aux groupes terroristes", précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset et In Guezam (6e Région militaire), sept (07) contrebandiers et saisi deux (02) véhicules tout-terrain, (04) détecteurs de métaux et un téléphone satellitaire. En outre, des éléments de la Gendarmerie nationale ont démantelé, à Tlemcen (2e Région militaire), un réseau international spécialisé dans la contrebande des véhicules et la falsification de leurs papiers. L'opération "a permis d'arrêter 11 individus et de saisir 9 voitures, 300 dossiers de base falsifiés, des micro-ordinateurs ainsi que divers documents administratifs", souligne le communiqué.

Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières ont appréhendé, lors d'opérations distinctes, quatre (04) narcotrafiquants et saisi 59,7 kilogrammes de kif traité à Tlemcen (2e Région militaire), (1700) comprimés psychotropes à Béchar (3e Région militaire) et Tamanrasset (6e Région militaire), et (2456) unités de différentes boissons et (1050) boîtes de tabac à Ouargla et Biskra (4e Région militaire), tandis que (63) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Mascara, Tlemcen, Béchar, Ghardaïa et In Guezam, note également le communiqué.

APS

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie: le personnel navigant commercial entame une grève

Le personnel navigant commercial de la compagnie Air Algérie a déclenché hier matin une grève en soulevant plusieurs revendications dont la révision de la grille des salaires, a constaté l'APS sur place.

En raison de ce débrayage du personnel navigant commercial, plusieurs vols internationaux et nationaux de la compagnie aérienne nationale ont été annulés.



Plusieurs vols annulés aux aéroports de Constantine et Annaba

Plusieurs vols nationaux et internationaux programmés hier depuis les aéroports de Constantine et d'Annaba ont été annulés suite au mouvement de grève déclenché par le personnel navigant commercial d'Air Algérie (PNC), ont constaté des journalistes de l'APS. A l'aéroport Rabah-Bitât d'Annaba, sur les six vols programmés pour la journée, seuls ceux à destination d'Alger et de Lyon (France) programmés à 7 heures et 9 heures du matin ont été assurés.

Les quatre autres vols dont un international ont été annulés. Les passagers sur place, surpris par ce mouvement de débrayage, attendaient dans l'après-midi une éventuelle reprise des vols, a-t-on également constaté.

A l'aéroport international Mohamed-Boudiaf de Constantine, seuls les vols domestiques à destination d'Alger, Ouargla et Oran

ont été assurés. Les vols internationaux programmés vers Marseille, Paris et Nice (France) ont été annulés.

Air Algérie avait indiqué dans un communiqué qu'un mouvement de grève sans préavis a été déclenché par le personnel navigant commercial hier dès 4h du matin.

Les stewards et hôtesses de l'air, affiliés au syndicat du personnel navigant commercial, soulèvent une série de revendications socioprofessionnelles liées notamment à la revalorisation des salaires.

Une réunion entre les représentants des grévistes et des responsables d'Air Algérie devrait se tenir pour trouver un terrain d'entente, ont annoncé à la presse des représentants des grévistes.

Pour une approche « solidaire » et une coopération « renforcée » dans la lutte contre le terrorisme

Les ministres des Affaires étrangères des pays du Dialogue 5+5 ont convenu dimanche à Alger de promouvoir une "approche solidaire" et une "coopération renforcée" dans la lutte contre le terrorisme, son financement et ses connexions avec le crime organisé transnational.

Dans une déclaration commune ayant sanctionné les travaux de la 14ème conférence des ministres des Affaires étrangères du Dialogue 5+5 en Méditerranée occidentale, les pays membres de cet espace ont encouragé "l'échange d'expériences en matière de prévention de la radicalisation, de dé-radicalisation, de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, notamment à travers la démythification du discours terroriste par la réhabilitation pleine et entière des victimes".

Ils ont, également, exprimé leur "préoccupation face au retour des combattant terroristes étrangers", saluant les actions du forum mondial de lutte contre le terrorisme (CGTF), ainsi que les autres Groupes de travail dont celui de l'Afrique de l'Ouest co-présidé par l'Algérie et le Canada, dans le but d'"anticiper et de répondre efficacement aux menaces du terrorisme".

Concernant la région du Sahel, les ministres ont réaffirmé, à cette occasion, leur attachement à l'Accord d'Alger pour la paix et la réconciliation nationale au Mali pour un règlement définitif de la crise malienne, "dans le respect de la volonté d'appropriation par les Maliens du processus de dialogue national, de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire du mali, ainsi que d'ouverture de perspectives réelles pour un développement inclusif".

Les ministres ont plaidé, à cet égard, pour une "mobilisation continue" de la communauté internationale pour une application "pleine et effective" de l'Accord d'Alger pour assurer la stabilité et la sécurité au Mali, mais également dans la région sahélo-saharienne.

Il s'agit également de la Libye, où les pays du Dialogue 5+5 ont réaffirmé leur position en faveur d'une "solution politique" à la crise libyenne "loin de toute ingérence étrangère, basée sur le dialogue inclusif et la réconciliation nationale".

Ils ont, également, réitéré leur "rejet de toute solution militaire en Libye et leur attachement à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Libye, à sa souveraineté et à sa cohésion nationales ainsi qu'à la fondation et le renforcement d'institutions unies dont une armée nationale unifiée sous l'autorité du pouvoir civil".

Les ministres ont rappelé, en outre, leur "plein soutien" au Conseil présidentiel et au gouvernement d'entente nationale pour "leurs efforts en faveur du rétablissement de la paix et de la sécurité en Libye et de la lutte contre le terrorisme ainsi qu'en faveur de la réconciliation nationale".

Pour un développement économique et social inclusif, partagé et durable

Dans leur déclaration, les ministres affirment accorder une "importance particulière" à la dimension du développement humain, économique et social et durable dans la coopération en Méditerranée occidentale.

Ils ont fait part de leur "conviction" qu'il s'agit de "l'approche la plus pertinente de long terme permettant de s'attaquer directement aux causes profondes des défis communs que constituent la sécurité, les migrations, la stabilité et la résilience et leurs liens avec les enjeux environnementaux et climatiques dans l'intérêt des peuples de la région".

Les ministres, "conscients des défis économiques, sociaux et environnementaux communs auxquels font face

les pays de la région", appellent à "consolider la coopération économique et à appuyer la dynamique de partenariat fondée sur la complémentarité, l'efficacité et l'équilibre des intérêts".

Ils ont appelé, dans le même contexte, au développement d'un partenariat euro-méditerranéen, en tant que "vecteur d'une croissance respectueuse de l'environnement et de la biodiversité dans la région, à travers une complémentarité entre le Dialogue 5+5 et l'Union pour la Méditerranée, avec une profondeur Europe-Magreb-Méditerranée-Afrique en tant que zones de voisinage".

"Conscients de l'importance des investissements comme vecteur du développement économique et social inclusif, partagé et durable dans les pays de la région", les ministres ont salué l'initiative de l'Algérie d'inclure la thématique des investissements dans le cadre de la 3ème conférence ministérielle 5+5 Finances-Investissement à Alger.

Ils ont, également, appuyé l'initiative de l'Algérie d'accueillir la 1ère rencontre des Conseils économique et sociaux des Etats membres du Dialogue 5+5 en tant que "plateforme d'échange et de coopération sur le développement économique et social inclusif et partagé dans la région dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030".

Les pays du Dialogue 5+5 ont, par ailleurs, souligné que la jeunesse "demeure au cœur de la coopération pour le développement", considérant que les jeunes "constituent une richesse et une solution aux défis de développement économique dans la région", comme ils ont mis en avant "l'importance de la formation professionnelle afin de faciliter leur intégration dans le marché du travail".

Les ministres ont mis l'accent, en outre, sur "l'importance d'initier des programmes en faveur des jeunes des deux rives de la Méditerranée pour faire face aux dérives de la radicalisation, du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance religieuse".

Ils ont noté, dans ce cadre, que les thématiques relatives à la jeunesse, à l'éducation et à l'emploi dans la société "sont d'une importance majeure, dont la prise en charge d'ensemble aura un impact positif direct sur l'avenir de la région".

Il a été également question du développement durable, les ministres ayant "réaffirmé leur volonté de poursuivre leurs efforts pour la concrétisation d'un modèle de développement économique et social partagé, inclusif et durable".

Ils ont réaffirmé, par la même occasion, la "ferme volonté des pays 5+5 de renforcer leur coopération en vue de mettre en œuvre l'Agenda 2030 pour le Développement durable et l'intégration des objectifs de développement durable dans les agendas nationaux et la nécessité de mobiliser tous les moyens pour la réalisation de ces objectifs".

Les ministres ont appuyé, dans le même contexte, la mise en place du comité directeur de l'initiative du développement durable de l'économie bleue en Méditerranée occidentale qui sera chargé de sa mise en œuvre avec le soutien de la Commission européenne et l'Union pour la Méditerranée, comme ils ont salué le rôle de l'Algérie et de la France qui assureront la première co-présidence de ce comité.

Ils ont, enfin, exprimé leur soutien au processus d'élaboration d'un pacte mondial pour l'environnement sous les auspices des Nations unies, destiné à rassembler et harmoniser dans un traité international, d'ici à 2020, les grands principes du droit de l'environnement.



RÉUNION DES MINISTRES DES AE DU DIALOGUE 5+5 Nécessité de renforcer le dialogue et la concertation pour faire face aux défis

La nécessité de renforcer le dialogue et la concertation entre les pays membres du Dialogue 5+5 a été soulignée dimanche à Alger à l'occasion de la tenue de la 14ème conférence des ministres des Affaires étrangères de ce cadre de rencontre entre des pays du bassin méditerranéen.

Dans une déclaration commune ayant sanctionné les travaux de cette réunion, les ministres ont estimé que le dialogue politique constituait le "moyen idéal" pour le règlement des crises qui secouent la région, appelant, à cet égard, à la poursuite et à l'approfondissement du dialogue et de la concertation sur l'ensemble des questions d'intérêt commun, "en vue d'un rapprochement des positions et d'une plus grande cohésion des positions dans les fora régionaux et internationaux".

Concernant la lutte contre le terrorisme et la radicalisation, les participants ont convenu de promouvoir une "approche solidaire" et une "coopération renforcée", plaidant pour l'échange d'expériences en matière de prévention de la radicalisation, de dé-radicalisation, de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, "notamment à travers la démythification du discours terroriste par la réhabilitation pleine et entière des victimes".

Ils ont aussi exprimé leur préoccupation face au retour des combattant terroristes étrangers et salué toutes les actions du Forum mondial de lutte contre le terrorisme "CGTF" sous la co-présidence du Maroc et des Pays-Bas, ainsi que les autres Groupes de travail dont celui de l'Afrique de l'Ouest co-présidé par l'Algérie et le Canada, "dans le but d'anticiper et de répondre efficacement aux menaces du terrorisme".

Evoquant la situation au Sahel, les ministres ont réaffirmé leur attachement à l'Accord d'Alger pour la paix et la réconciliation nationale au Mali "pour un règlement définitif de la crise malienne, dans le respect de la volonté d'appropriation par les Maliens du processus de dialogue national, de l'unité nationale et de l'intégrité du

territoire du mali, ainsi que d'ouverture de perspectives réelles pour un développement inclusif", plaidant pour une "mobilisation continue" de la Communauté internationale pour une application "pleine et effective" de l'Accord d'Alger pour "assurer la stabilité et la sécurité au Mali, mais également dans la région sahélo-saharienne".

En ce qui concerne le conflit libyen, la réunion d'Alger a réaffirmé la position des pays membres du Dialogue en faveur d'une solution politique à la crise dans ce pays "loin de toute ingérence étrangère, basée sur le dialogue inclusif et la réconciliation nationale dans le cadre de l'Accord du 17 décembre 2015, seul cadre viable de règlement de ce conflit sous l'égide des Nations unies".

Dans son allocution à l'ouverture de cette rencontre, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a indiqué que cette réunion des pays du Dialogue 5+5 "est un espace propice pour une approche consensuelle et pragmatique de coopération dans l'intérêt de la stabilité, de la sécurité et de la prospérité dans le voisinage".

Indiquant que la réunion a été organisée sous le thème fédérateur du développement économique et social inclusif, partagé et durable, face aux défis communs dans la région, le chef de la diplomatie algérienne a relevé que les problématiques relatives au développement économique et social inclusif, à la jeunesse et à l'emploi, à la migration et au développement durable, ainsi que ceux liés à la sécurité, au terrorisme et à la radicalisation, tout comme les crises et conflits qui secouent "notre région sont autant d'enjeux et de défis que nous avons la volonté et la détermination de relever, en travaillant en-

semble sur la base de nos expériences nationales et des efforts de la communauté internationale".

Il a également appelé au règlement des crises au Sahel et au Moyen-Orient à travers la solution politique afin de "mettre fin aux souffrances des peuples" de certains pays de ces régions.

Pour sa part, le ministre français des Affaires étrangères, Jean Yves Le Drian, qui a coprésidé cette rencontre avec M. Messahel, a mis en avant l'importance d'engager des actions communes autour de l'emploi et de la formation des jeunes des pays de la Méditerranée dans le cadre du développement économique et social inclusif, partagé et durable.

"Nous souhaitons que la question de l'accès au marché de l'emploi et de la formation soit vraiment le sujet principal de nos actions communes dans les mois qui viennent (...) Je crois que le sujet de la jeunesse est le sujet central de cette rencontre", a-t-il dit.

Selon le chef de la diplomatie française, la réunion d'Alger qui s'inscrit dans le cadre de coopération et d'échanges, permet d'échanger librement et de réfléchir ensemble à des solutions concrètes et opérationnelles aux défis qui se posent aux pays membres du Dialogue 5+5.

Le Dialogue 5+5 regroupe les cinq pays de l'UMA (Algérie, Maroc, Tunisie, Libye et Mauritanie) pour la rive sud de la Méditerranée et l'Italie, la France, l'Espagne, le Portugal ainsi que Malte pour la rive Nord.

L'Algérie accueille pour la deuxième fois la réunion des ministres des Affaires étrangères du Dialogue 5+5 après celle tenue à Oran en 2005, rappelle-t-on.

Les chefs de diplomatie du Dialogue 5+5 déplorent la décision américaine de considérer El Qods comme capitale d'Israël

Les ministres des Affaires étrangères du Dialogue 5+5 ont déploré, dimanche à Alger, la décision du président américain, Donald Trump, de considérer El Qods comme capitale d'Israël, y voyant une démarche qui "contrevient" aux résolutions pertinentes des Nations unies.

Les ministres ont vivement déploré la décision de l'administration américaine relative à El Qods, qui "contrevient aux résolutions pertinentes des Nations unies, et ont appelé au respect de ces dernières dans l'intérêt même de la paix et de la sécurité internationales", souligne-t-on dans la Déclaration d'Alger sanctionnant les travaux de la 14^e Conférence des ministres des Affaires étrangères du Dialogue 5+5 en Méditerranée occidentale tenue à Alger.

Ils ont souligné qu'"une telle initiative est de nature à attiser les tensions dans les territoires palestiniens, hypothèque sérieusement les chances de relance du processus de paix soutenu par la



communauté internationale".

Face à cette situation, les ministres ont appelé la communauté internationale à "redoubler d'efforts pour la relance du processus de paix, en vue d'une paix juste et durable, fondée sur la solution à deux Etats, prenant en compte l'initiative de paix arabe, et permettant la création d'un Etat palestinien issu des frontières de juin 1967, vivant en paix et en sécurité au côté d'Israël, et avec El Qods comme capitale des deux Etats, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies".

A cet effet, ils ont renouvelé leur soutien aux efforts en faveur de la réconciliation inter-palestinienne, "indispensable pour créer un horizon politique crédible", tout en réaffirmant leur position constante quant à la nécessité

"de préserver l'identité et le caractère multiconfessionnel de la ville sainte d'El Qods".

Au terme de la 14^e Conférence du Dialogue 5+5, les ministres ont réaffirmé leur appel à la levée immédiate du blocus imposé à la population de Gaza et à l'arrêt des colonies dans les Territoires palestiniens ainsi que pour la protection de la population palestinienne.

Plein soutien aux pourparlers de paix inter-syriens

Par ailleurs, les ministres ont fait part de leur "plein soutien" aux pourparlers de paix inter-syriens conduits par le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en Syrie, M. Staffan de Mistura et de leur appui aux efforts de ce dernier en vue d'"une réduction des violences, l'ache-

minement de l'aide humanitaire et un règlement juste et durable de la crise en Syrie, conformément aux termes de la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies et du communiqué de Genève".

Les ministres ont réitéré, en outre, leur "attachement à une solution politique de la crise en Syrie à travers le dialogue inclusif et la réconciliation nationale, et l'appropriation par le peuple syrien de cette issue, à même de préserver l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie".

Les participants ont félicité par la même occasion les autorités irakiennes suite à la victoire qu'elles ont remportée face au groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech), et réaffirmé "leur solidarité et détermination à poursuivre leur appui aux efforts engagés jusqu'à l'éradication définitive de ce fléau dans ce pays et dans la région".

Les chefs de diplomatie du Dialogue 5+5 ont exprimé en outre leur soutien à "l'unité et à la souveraineté de l'Irak", et se sont accordés sur le fait que "le rétablissement de la sécurité et de la stabilité de l'Irak servira son peuple ainsi que la prospérité de la région".

MESSAHEL : « L'Algérie ne s'impliquera jamais militairement dans les conflits »

L'Algérie ne s'impliquera jamais militairement dans les conflits des pays du Sahel, a déclaré hier le ministre des Affaires étrangères Abdelkader Messahel, soulignant, toutefois, la priorité accordée pour la lutte antiterroriste dans la région.

"L'Algérie ne s'impliquera jamais militairement dans les conflits et tout le monde le sait.

La lutte antiterroriste pour nous est une priorité dans les pays du Sahel, Mali et Libye.

Nous sommes les premiers concernés", a affirmé M. Messahel qui s'exprimait à l'émission "Invité de la rédaction" de la radio algérienne Chaîne III.

"Il y a mille manières d'accompagner nos frères Libyens et Maliens dans la lutte antiterroriste.

Je prends le cas des pays du Sahel nous faisons beaucoup dans le renforcement des capacités notamment au Niger et au Mali", a-t-il poursuivi.

Le ministre des Affaires étrangères a, dans ce contexte, expliqué que l'Algérie apporte une aide logistique et humanitaire importante et "forme des troupes d'élite au Niger, au Mali ainsi que dans d'autres pays de la région, spéciales pour la lutte antiterroriste en territoire saharien".

"Nous avons consacré ces dix dernières années près de 100 millions de dollars dans l'aide et le support.

L'Algérie apporte sa contribution

Il y va de la sécurité de l'Algérie bien évidemment pour préserver notre pays mais nous le faisons également par devoir de solidarité", a indiqué M. Messahel.

Le chef de la diplomatie algérienne qui a relevé l'importance de la question de lutte antiterroriste notamment avec le retour des combattants du groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech) dans différents pays, a souligné que l'Algérie entourée de plusieurs zones de turbulence maintient à haut niveau sa vigilance.

"Nous sommes un pays entouré de zones de turbulence, il est évident que notre armée se déploie sur le long de nos frontières et elle le fait bien pour défendre notre souveraineté et intégrité territoriale", a-t-il dit, rendant hommage au travail effectué par l'armée algérienne dans la protection du territoire national.

Evoquant la situation en Libye et au Mali, le ministre a dit que la question de lutte antiterroriste ne préoccupe pas seulement l'Algérie mais aussi tous les pays de la région et même la communauté internationale.

Néanmoins, il a affirmé que la clé pour une sortie de crise est "entre les mains des Libyens en Libye et les Maliens au Mali", la communauté internationale peut être d'un support seulement.

"Nous faisons des efforts pour le retour de paix et de la stabilité en Libye et au Mali.

Moins on s'éloigne d'un Etat fort avec des institutions, d'un Etat juste, plus on ouvre la porte à la présence du terrorisme et le retour des combattants étrangers", a-t-il ajouté.

M. Messahel a, de ce fait, réitéré l'importance de la "solution politique", la considérant comme la seule pouvant préserver l'unité et l'intégrité territoriale de ces pays, tout en insistant sur la mise en place d'institutions fortes pour prendre en charge les problèmes de sécurité notamment avoir une armée unie.

"Nous travaillons sur une solution politique qui préserverait l'unité et intégrité territoriale de la Libye et du Mali, qui permettrait également à ces pays de retrouver leur stabilité à travers des institutions fortes", a-t-il soutenu, appelant à la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, signé à Bamako en 2015.

"Plus on va vers la mise en œuvre des Accords nés du processus d'Alger - l'Accord de Bamako - plus on resserre l'étau sur tous les facteurs négatifs que connaît ce pays (Mali) par des turbulences dans le Nord où il y a des présences de grands trafics, de terrorisme et des crimes organisés".

APS

IMMIGRATION : Messahel souligne l'importance de tenir compte de l'aspect Développement-Migrations-Sécurité

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a souligné dimanche à Alger l'importance de tenir compte de l'aspect Développement-Migrations-Sécurité pour faire face au phénomène de l'immigration dans l'espace méditerranéen.

"Les défis auxquels nous faisons face aujourd'hui dans l'espace méditerranéen nous emmène à vivre ensemble et à travailler ensemble", a déclaré M. Messahel lors d'un point de presse qu'il a animé conjointement avec le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, à l'issue des travaux de la 14^e Conférence du Dialogue 5+5 en Méditerranée occidentale tenue à Alger.

Le ministre a indiqué avoir évoqué avec les ministres des Affaires étrangères du Dialogue 5+5 le phénomène de l'immigration qui concerne l'ensemble des pays de l'espace méditerranéen et l'importance de "tenir compte de l'aspect (Développement-Migrations-Sécurité)" pour faire face au phénomène.

"La question chronique liée notamment à l'immigration a existé depuis la nuit des temps, le terrorisme existe depuis environ 20 ans dans la région et le défi du développement se pose également depuis des décennies.

Aujourd'hui il va falloir passer de l'action à la mobilisation.

Il faut avoir l'ambition et de la vision, sachant que le cadre de concertation est fait", a soutenu M. Messahel, se félicitant d'un dialogue "ouvert et très franc" "Cela nous emmène au principe que nous appartenons au même espace et confrontés



aux mêmes défis, celui du développement notamment", a-t-il expliqué.

Il a annoncé à l'occasion la tenue prochaine d'un Forum dédié au développement économique à Benghazi, en Libye.

Il a été question également d'aborder le partenariat gagnant-gagnant, l'échange, la jeunesse et les moyens de faire face à la menace terroriste, "qui s'accroît de plus en plus", a fait remarquer M. Messahel.

Les chefs de diplomatie des pays membres du Dialogue 5+5 en Méditerranée occidentale ont examiné le risque que pose un éventuel retour des combattants étrangers depuis l'annonce de la fin du groupe terroriste Daech et la pression exercée sur ce groupe terroriste en Syrie. Etant donné que la région de Méditerranée est généralement "une zone de prédilection" cela, a-t-il ajouté, devient

"un déclic" pour travailler ensemble.

Par ailleurs, les ministres ont reconnu dans la Déclaration d'Alger le progrès obtenu dans la gestion des flux migratoires irréguliers et dans la sauvegarde de la vie humaine des migrants dans la Méditerranée depuis la dernière réunion des ministres des Affaires étrangères du Dialogue 5+5 qui s'est tenu à Marseille, le 28 octobre 2016, et qui avait appelé à travailler dans l'esprit du sommet de la Valette.

Les ministres ont établi aujourd'hui "le lien étroit" entre la migrations et le développement et confirmé leur volonté de continuer à travailler pour "une migration sûre, régulière et bien gérée".

Ils ont souligné l'importance de la promotion de projets ayant un impact en termes de création d'emploi et de renforcement des capacités nationales ainsi que le traitement des causes profondes de la migration irrégulière.

Les ministres ont convenu également d'œuvrer en faveur d'"une approche globale, concertée et équilibrée" de la gestion des flux migratoires qui "concilie la mobilité et la lutte contre la migration irrégulière, tout en intégrant les dimensions de sécurité et de développement économique et social ainsi que le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine".

La 15^e réunion des ministres des Affaires étrangères du Dialogue en Méditerranée occidentale se tiendra à Malte en 2018 ou 2019, sous la co-présidence algéro-maltese, a-t-on annoncé.

TECHNOLOGIE Kaouane : "Alcomsat-1" ouvrira de nouvelles perspectives pour l'audiovisuel en Algérie



Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a assuré, dimanche à partir de Djelfa, que le satellite de télécommunications "Alcomsat-1" ouvrira de nouvelles perspectives pour l'audiovisuel en Algérie.

Le lancement du satellite algérien de télécommunications "Alcomsat-1" ouvrira de "nouvelles perspectives pour le secteur national de l'audiovisuel d'autant plus que ce dernier englobe de nombreuses chaînes susceptibles d'être numérisées", a déclaré M. Kaouane, lors d'un point de presse animé à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya.

"Ce satellite de dernière technologie est, également, un nouveau critère à prendre en compte dans la révision de l'arrêté relatif à l'appel à candidature pour l'octroi d'autorisations de création de chaînes de télévision", a-t-il ajouté.

Le ministre de la Communication a, par ailleurs, expliqué que la révision de l'arrêté relatif à l'appel à candidature pour l'octroi d'autorisations de création de chaînes de télévision a pour objectif de répondre aux "exigences" du développement du paysage médiatique audiovisuel algérien, en se basant sur les "remarques et les ambitions" des acteurs de ce secteur, avec qui "nous formons une seule famille et on est à l'écoute".

L'arrêté portant lancement de l'appel à candidature pour l'octroi d'autorisations de création de services de diffusion télévisuelle thématiques "est attendu pour bientôt", a-t-il poursuivi, relevant qu'il "reviendra à l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) de prendre en charge le dossier".

Par ailleurs, M. Kaouane a noté le "développement fulgurant" de la presse électronique (en ligne), qu'il a expliqué par le fait qu'elle offre une information immédiate et factuelle, sans avoir à attendre 24 heures pour qu'elle soit imprimée, comme c'est le cas pour la presse écrite.

Il a cité pour preuve de développement de cette presse, sa diffusion via les téléphones portables, comme c'est le cas pour le site "Djelfa -Info" très prisé par les internautes.

Le ministre a, en outre, salué le rôle du journaliste algérien qu'il a considéré comme un "partenaire dans l'édification de cette presse", tout en se félicitant des acquis réalisés, ces 20 dernières années, par la presse algérienne, citant la liberté "totale" d'expression ou encore l'annulation de la peine privative de liberté pour délit de presse comme stipulé par l'article 50 de la Constitution relatif à la liberté de la presse.

Durant cette rencontre l'ayant réuni avec la famille de la presse, le ministre de la Communication a, également, réitéré le rôle dévolu au journaliste au sein de la société, dont il doit notamment rapporter les préoccupations, comme c'est le cas de la Radio de Djelfa, "qui remplit parfaitement sa mission".

AFFAIRES RELIGIEUSES

Réalisation de 30 nouvelles mosquées dans les nouvelles agglomérations d'Alger en 2017

Trente (30) nouvelles mosquées ont été réalisées en 2017 dans plusieurs nouvelles agglomérations à Alger pour contenir le nombre sans cesse croissant des fidèles et élèves d'écoles coraniques, a-t-on appris auprès de la Direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya d'Alger.

Réceptionnées en 2017, ces mosquées réparties entre Ouled Fayet, Sidi Abdellah, Rahmania et Ouled Chebel, viennent s'ajouter au parc de 640 mosquées existant à Alger, a précisé à l'APS le directeur des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d'Alger, Zouhir Boudraâ.

Rappelant que le nombre d'écoles coraniques s'élevait à 850 classes au niveau des différentes mosquées, il a précisé que le nombre des bénéficiaires du programme d'enseignement coranique a atteint près de 60.000 élèves pour le préscolaire et les classes d'alphabétisation.

Un programme préliminaire au profit des enfants et leurs parents a été tracé pour l'enseignement du Coran, de la langue arabe, des préceptes de l'Islam et des principes de citoyenneté, a-t-il ajouté.

Plusieurs projets d'extension, de restauration et de construction de nouvelles mosquées sont prévus dans la wilaya d'Alger, selon la disponibilité des assiettes foncières, a indiqué M. Boudraâ.

Parmi les projets en cours de réalisation dans la wilaya d'Alger, l'intervenant a cité des travaux de réhabilitation des façades des mosquées, des salles d'ablution et la restauration d'écoles coraniques à la Casbah, Bab El Oued, Kouba,



Zéralda, Draria et Rouiba, ajoutant que ces projets sont supervisés soit par la wilaya d'Alger, les associations caritatives ou les bienfaiteurs.

Une aide financière de 17 milliards de centimes a été octroyée par la wilaya d'Alger pour la restauration des vieilles mosquées et l'équipement des écoles coraniques, a-t-il rappelé.

Concernant l'activation du rôle des mosquées et des écoles coraniques, le directeur de wilaya a fait savoir que les responsables de ces structures ont été instruits pour faire de la mosquée un pôle rassemblant des activités sociales,

caritatives, éducatifs et même sportives.

Pour atteindre cet objectif, il est important d'élaborer un programme de formation en collaboration avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs pour la formation des imams et des enseignants tout au long de l'année, a-t-il estimé. M. Boudraâ a indiqué que la wilaya d'Alger a été classée première en matière de collecte des fonds de la zakat en 2017.

3000 familles ont bénéficié d'une prime de 5000 DA tous les deux mois en attendant d'élever la prime de 8 à 10 fois par an en 2018.

EMPLOI

Vers l'insertion de 500.000 bénéficiaires de contrats pré-emplois en 2018

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Mourad Zemali, a affirmé dimanche à Bordj Bou-Arreridj que près de 500.000 bénéficiaires de contrats pré-emplois seront insérés en 2018 à l'échelle nationale.

Ce chiffre se compose de 60.000 contrats de travail aidé, 40.000 postes du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et le reste des placements classiques, a précisé le ministre qui a souligné que la priorité dans les

placements est accordée aux porteurs de contrats de pré-emplois.

La wilaya de Bordj Bou-Arreridj détient «le taux le plus bas de chômage» à l'échelle nationale avec 7 % alors que la moyenne nationale est de 11,3 % grâce à son bassin industriel et ses PME qui ont permis «un taux d'intégration de 90 %», a ajouté M. Zemali.

Le ministre a visité à l'occasion l'exposition tenue au siège de la wilaya sur les micro-entreprises créées

dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi et ayant remboursé l'intégralité de leurs crédits avant délais tout en créant de multiples emplois. A une question sur le délai donné à la commission chargée de proposer une liste des postes de travail présentant une haute pénibilité, le ministre a indiqué qu'aucun délai n'a été fixé à cette commission composée, a-t-il souligné, de représentants du gouvernement, d'universitaires, de spécialistes en médecine du travail

et d'experts. Le ministre a inspecté une entreprise d'aluminium et de verre isolant, une école de formation paramédicale créée dans le cadre de l'ANSEJ et a inauguré le nouveau siège de l'agence CASNOS.

Il a également visité le chantier d'extension du siège local de la Caisse nationale des retraites (CNR) et à la mise en service du numéro vert du CNR (3011) qui s'inscrit, a-t-il noté, dans le cadre du rapprochement de l'administration des citoyens.

ARMÉE

Laghouat : visite guidée pour la presse à l'école des cadets de la Nation Chahid Mohamed-Gourine

Une visite guidée pour les organes de la presse nationale a été organisée hier à l'Ecole des cadets de la Nation "Chahid Mohamed-Gourine" à Laghouat, relevant de la 4e région militaire (4e RM).

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de communication arrêtée par le ministère de la Défense nationale (MDN) visant le raffermissement des relations avec les organes de la presse nationale, a indiqué le commandant de l'école, le colonel Azzedine Yahoui.

Elle vise également la consolidation des relations de l'école des cadets de la

Nation avec son environnement, notamment la population, en vue de les informer sur les moyens matériels et supports pédagogiques modernes utilisés pour la formation des futurs cadres militaires de la Nation, a-t-il ajouté.

Ouverte le 6 septembre 2015, l'Ecole des cadets de la Nation, qui accueille actuellement 555 élèves, répartis sur les quatre niveaux de l'enseignement moyen, dispose de 40 salles de cours d'une capacité d'accueil de 800 places pédagogiques, deux laboratoires de sciences, autant pour les langues, deux salles d'Internet, l'une pour les élèves et l'autre pour les enseignants, ainsi

qu'une salle d'activités, selon les explications fournies. Elle renferme également des installations sportives, dont une piscine semi-olympique, une salle omnisports dotée d'équipements modernes, un stade revêtu d'une pelouse synthétique, deux terrains de type Matico, une piste d'athlétisme et des structures d'accompagnement.

La délégation journalistique a aussi suivi un exposé sur les structures de prise en charge sanitaire, les conditions d'hébergement, et les activités récréatives organisées au profit des cadets de la Nation.

COMMERCE EXTÉRIEUR

LE MINISTRE DU COMMERCE, MOHAMED BENMERADI :
«Produits suspendus à l'importation :
évaluation de la liste dans 3 mois»

La liste des 851 produits suspendus à l'importation sera évaluée dans trois mois, a indiqué hier à Alger le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi.

A l'issue d'une audition par la Commission des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le projet de règlement budgétaire 2015, le ministre a été interrogé par la presse si une révision de cette liste des produits va être éventuellement opérée.

A ce propos, le ministre a répondu qu'une première évaluation de cette liste interviendrait dans trois (3) mois, ajoutant que le nombre des produits de cette liste pourrait être augmentée comme elle pourrait être réduite selon les résultats de cette évaluation.

Pour rappel, le décret exécutif portant désignation des marchandises soumises au régime des restrictions à l'importation a été publié au Journal officiel no 1 de l'année 2018.

Ce texte législatif note que les produits concernés "sont temporairement suspendus à l'importation jusqu'au rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements".

Au nombre de 851, ces marchandises relèvent de 45 catégories de marchandises.

Il s'agit essentiellement de fruits secs, des fromages (produits finis), des fruits



frais (à l'exception des bananes), des légumes frais (sauf l'ail), des viandes (à l'exception des viandes bovines), du thon, des dérivés du maïs, des préparations de viande, des chewing-gum, des bonbons et chocolats, des pâtes alimentaires, des viennoiseries, des dérivés de céréales, des conserves de légumes, des tomates préparées ou conservées, des confitures, des gelées, des fruits conservés, des préparations alimentaires, des eaux minérales, du ciment, des détergents, des produits plastiques finis et semi-finis, des produits hygiéniques, du marbre et du granité, du papier hygiénique, des tapis, de la céramique finie, des glaces et verres, des moissonneuses-batteuses, des articles de robinetterie, des fils de câbles, des meubles, des lus-

tres, des articles électroménagers et des téléphones mobiles.

Outre la suspension d'importation de ces 851 produits, des mesures à caractère tarifaire ont été instaurées dans le cadre de l'encadrement des importations.

Prévues par les dispositions de la loi de finances pour 2018, ces mesures portent sur l'élargissement de la liste des marchandises soumises à la Taxe intérieure de consommation (TIC) au taux de 30%, pour 10 familles de produits finis.

Il s'agit du saumon, fruits secs sans coques et autres fruits séchés, épices, sucreries, confiserie, préparations à base d'extraits et d'essence (liquide et autres), modems et décodeurs numériques, appareils avertisseurs d'incendies, appareils électriques

avertisseurs et micro-ordinateurs (la désignation des produits et leurs positions tarifaires sont précisées dans l'article 32 de la loi de finances pour 2018).

S'ajoute le relèvement des droits de douane pour 32 familles de produits finis: graines de tournesol, ouvrages en matière plastique, fours pour cuisson, appareils pour filtration des eaux, appareils pour filtration des boissons, appareils pour filtration des huiles minérales, parties de filtre à air, appareils de levage, ponts roulants, portiques mobiles, consommables informatiques, micro-ordinateurs portatifs et tablettes, unités centrales de traitement et serveurs, unités de mémoire, lecteurs de carte mémoire, articles pour tuyauterie, parties pour modems et téléphones et autres, cartes de décodage, appareils connecteurs, câbles électriques, bennes à ordures, carrosseries pour tracteurs et camions, remorques frigorifiques, préparations d'arachides, confiture, articles de robinetterie, transformateurs électriques, compléments alimentaires, sodas et eaux minérales, piles et batteries, téléphones cellulaires et boissons (la désignation des produits et leurs positions tarifaires sont précisées dans l'article 115 de la loi de finances pour 2018).

PRIX DES CÉRÉALES

Les cours du blé et du maïs en légère progression

Les cours du blé et du maïs opéraient de petites progressions hier en milieu de journée sur le marché européen des céréales, encouragés notamment par des perspectives d'une probable baisse de la valeur de l'euro face à celle du dollar.

L'euro s'appréciait hier matin face au dollar, mais le marché est fixé sur la réunion jeudi de politique monétaire de la Banque centrale européenne.

Un commentaire d'analyste donnait le ton en estimant que l'euro peinait à s'apprécier car les "opérateurs de marché se rendent compte que la probabilité de voir Mario Draghi tenter de dissuader (les cambistes de continuer à acheter la devise en masse, ndlr) continue de grimper".

Sinon peu de changements sur les fondamentaux du marché des céréales qui "demeure dans l'ensemble lourd" à cette période de l'année "avec un manque de compétitivité à l'export" du blé français, soulignent des analystes.

Le marché suit notamment les caprices de l'hiver dans les grandes régions exportatrices de blé autour de la mer Noire, où le froid s'intensifie, avec des températures pouvant descendre autour de -15 degrés celsius, ajoutent-ils.

En milieu de journée sur Euronext, la tonne de blé gagnait 25 centimes d'euros sur l'échéance de mars, à 155,50 euros, et 25 centimes sur celle de mai, à 158,50 euros, pour moins de 3,500 lots échangés. A la même heure, la tonne de maïs gagnait 50 centimes d'euros sur le contrat de mars, à 152,50 euros, et perdait 25 centimes sur l'échéance de juin, à 159 euros, pour 400 lots échangés.

INDUSTRIE

Création de trois nouvelles zones d'activités à Guelma

Trois (3) nouvelles zones d'activités, destinées à abriter des projets d'investissements industriels et touristiques ainsi que des micro-entreprises, viennent d'être créées dans la wilaya de Guelma, a annoncé dimanche le chef de l'exécutif local, Fatima Zohra Rais.

Invitée de la radio locale, Mme Rais a indiqué que les assiettes foncières destinées à abriter ces projets d'investissements étaient situées dans les communes d'Ain Beida, Lakhzara et Ain Larbi.

Elle a, dans ce contexte, révélé que pas moins de 10 projets d'investissements agro-alimentaires avaient d'ores et déjà été implantés dans la nouvelle zone d'activités d'Ain El Beida, affirmant que cette initiative s'accorde avec les spécificités de cette région située au confluent des wilayas de Guelma, d'El Taref et d'Annaba.

Le wali de Guelma a, par ailleurs, considéré la zone d'industrie agroalimentaire d'Ain El Beida comme un "atout" pour réussir le projet du marché régional des fruits et légumes en cours de réalisation dans cette commune, devant alimenter dans un futur proche sept (7) wilayas de l'est du pays.

La wilaya de Guelma a également entrepris la création d'une nouvelle zone de 19 hectares dans la commune de Lakhzara au profit des micro-entreprises ayant bénéficié d'un soutien de l'Etat pour l'élargissement de leur activité, a-t-elle ajouté.

La troisième zone d'activité est quant à elle destinée à abriter des investissements touristiques dans la commune d'Ain Larbi (31 km du sud de Guelma) qui dispose de nombreuses potentialités en matière de thermalisme, selon la même source.

Mme Rais a révélé que la wilaya de Guelma avait donné son accord de principe à plusieurs demandes d'investissement dans cette région en attendant de choisir l'assiette foncière devant accueillir ces projets.

Selon elle, l'opération d'octroi du foncier industriel dans la wilaya de Guelma survient en même temps que le retrait des agréments d'investisseurs qui n'ont pas encore concrétisé leurs projets.

APS

AGRICULTURE - ASSURANCES

Mutualité agricole: près de 170 agences locales ouvertes en 3 années

Pas moins de 167 agences locales de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) ont été ouvertes ces trois dernières années, a-t-on appris, hier, du directeur général de la caisse.

Inscrite dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'extension de son réseau à travers tout le territoire national, et dans le prolongement de sa stratégie de rapprochement avec le monde agricole, cette opération a été concrétisée, depuis 2015, par l'ouverture de 167

agences locales, a affirmé Cherif Benhabiles, à l'APS, en marge de l'inauguration de la nouvelle agence locale de Chetouane (5 km de Tlemcen). Pour cette année 2018, la caisse prévoit l'ouverture d'une centaine d'agences locales, dont celles de Chetouane et de Ghazouet au niveau de la wilaya de Tlemcen, a-t-il fait savoir, précisant que cette démarche concrétise la politique de proximité prônée par la caisse notamment au niveau des zones les plus

reculées du pays outre sa contribution à la création de nouveaux postes d'emplois.

Dans ce sens, des bureaux itinérants ont été ouverts au niveau des zones isolées, à l'instar de celui d'El Gor, pour se rapprocher des éleveurs. Des experts et des techniciens de la CNMA se déplacent sur place pour prodiguer des conseils aux éleveurs et leur apprendre comment prévenir et gérer les risques. Entre autres nouveaux produits mis sur le marché par la Caisse, le

directeur général a signalé les assurances concernant la production de l'ail et de l'oignon, outre les pertes de rendements pour la pomme de terre et les céréales et l'irrigué de céréales. Composée de deux bureaux, la nouvelle agence locale de Chetouane a été inaugurée par le wali de Tlemcen, Ali Benyaiche et les autorités locales. Le directeur général de la CNMA inaugurera, également, la nouvelle agence de Ghazouet qui ciblera les agriculteurs et les pêcheurs, a-t-on précisé.

FONCIER

Oran: annulation de plus de 40 arrêtés d'assiettes foncières pour non-concrétisation de projets d'investissement

Plus de 40 arrêtés d'assiettes foncières ont été annulés dernièrement à Oran pour non concrétisation par leurs bénéficiaires de projets d'investissement, a-t-on appris du wali.

Ces arrêtés concernent la zone d'activité de la commune de Boutléis.

En outre, 34 mises en demeure ont été destinées au niveau des espaces de showroom de véhicules situés au chemin menant à l'aéroport international "Ahmed Ben Bella" d'Es Sénia, a indiqué Mouloud Cherifi, samedi lors du "Forum des citoyens" organisé par le quotidien "Ouest Tribune" paraissant à Oran.

Cette opération intervient sur la base des rapports d'équipes d'inspection et

de la direction de l'Industrie et des mines euvrant en coordination avec la commission de wilaya de l'investissement et les gérants de zones industrielles pour recueillir des données au niveau de toutes les zones industrielles et d'activité, selon le wali.

Le chef de l'exécutif a affirmé que les portes sont ouvertes aux investisseurs qui désirent investir à Oran, soulignant que dans le cas de non réalisation des projets d'investissement, les terrains seront annulés et repris.

Il a précisé que ces mesures ont donné des résultats, signalant une dynamique à la zone de showroom de véhicules.

Les services de la wilaya accompa-

gnent les investisseurs. Chaque semaine, une réunion est organisée pour soulever tous leurs problèmes et les résoudre, a-t-il fait savoir.

Par ailleurs, la wilaya d'Oran compte créer une zone d'activité dans la commune de Sahraoui sur une superficie de 560 hectares disposant de toutes les commodités, a annoncé le wali.

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a consacré une enveloppe de 134 millions DA pour l'achèvement des travaux d'aménagement de la zone d'activité de Bouillis et le lancement des travaux d'aménagement de la zone industrielle de Berthou, a ajouté Mouloud Cherifi.

TIZI-OUZOU: Une trentaine d'exposants à la 1^{re} foire agrumicole à Draâ Ben-Khedda

Une trentaine d'exposants sont attendus à la première foire Agrumicole et apicole prévue aujourd'hui et demain à Draa Ben Khedda (10 km au l'ouest de Tizi-Ouzou), a-t-on appris hier des organisateurs.

La responsable de la subdivision agricole de Draa Ben Khedda, Mme Belhamri Roza, a indiqué à l'APS, que cette manifestation initiée par la direction des services agricoles (DSA) qui se tiendra au centre culturel, verra la présence de 20 producteurs d'agrumes et 11 apiculteurs, qui exposeront les variétés d'agrumes cultivées dans la région et les miels associés à cette culture (miels d'orangers, de citronniers...). L'objectif de cette foire organisée en collaboration avec la Chambre d'agriculture, l'ITMAS l'UNPA est de mettre en valeur la production agrumicole de Draa Ben Khedda, région agricole de la vallée du Sebaou, et premières productrices d'agrumes à l'échelle de la wilaya, a ajouté cette même subdivisionnaire. Outre l'exposition des produits agrumicoles et apicoles, des conférences sont prévues durant cette activité. Elles seront animées par des spécialistes qui aborderont plusieurs thèmes: l'agrumiculture dans la wilaya de Tizi-Ouzou, la conduite d'un verger d'agrumes et sa protection phytosanitaire, l'apport des boues résiduaires sur ce type de culture et le développement de la filière apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris de même source.

MOSTAGANEM: Production de plus de 99 millions de litres de lait lors de la campagne 2016-2017

La wilaya de Mostaganem a réalisé une production de 99,2 millions de litres de lait cru durant la campagne de 2016-2017, a-t-on appris samedi auprès de la direction des services agricoles (DSA). La responsable de la production animale au service de production et soutien technique de la DSA Zaaf Thouria a indiqué à l'APS, que cette quantité se répartit en 77,8 millions de litres de lait de vache, 13,2 millions de litres de lait de brebis et 8,2 millions de litre de lait de caprins. Les quatre laiteries dont dispose la wilaya ont collecté, durant cette campagne, plus de 8 millions de litres de lait, selon la même responsable qui a ajouté que la capacité productive totale des laiteries est de 108,294 litres. Les mesures de soutien à la production, collecte et transformation du lait dans les cinq dernières années ont permis d'accroître les capacités productives de la wilaya de Mostaganem de 87 millions de litres en 2012 à plus de 99 millions en 2017. Des éleveurs, collecteurs et transformateurs de lait ont bénéficié, durant cette période, de mesures incitatives pour la production fourragère et de matériel hydraulique et d'élevage bovin. La wilaya de Mostaganem aspire à devenir un pôle agricole en filière lait avec le bassin de Bordjia dans la vallée de Hassiane qui comprend 41 projets en cours de concrétisation dans le domaine d'élevage de vaches laitières, de production de fourrage et animale. Une production annuelle de 20 millions de litres de lait est prévue contribuant à baisse de la facture d'importation du lait en poudre. Pour rappel, la wilaya de Mostaganem dispose de plus de 30.690 têtes de vaches laitières, de 101.420 têtes de brebis, 10.700 têtes de caprins. Le secteur recèle plus de 2.000 professionnels exerçant en élevage du bétail, production, collecte, transformation et distribution du lait.

APS

ORAN: Livraison de 15.450 logements cette année

Pas moins de 15.450 logements tous programmes confondus seront réceptionnés au cours de cette année dans la wilaya d'Oran, a annoncé samedi le wali, Mouloud Cherifi.

Lors du "Forum des citoyens" organisé par le quotidien "Ouest Tribune" paraissant à Oran, le wali a indiqué que 15.450 logements seront réceptionnés cette année dont 11.500 publics locatifs (LPL), 2.400 promotionnels aidés (LPA) et plus de 2.500 de location-vente (AADL).

Oran a bénéficié d'un quota supplémentaire de plus de 5.000 logements AADL, 2.000 LPA, a fait savoir Mouloud Cherifi, soulignant que le choix d'assiettes pour les LPA a été fait et que des mesures pratiques seront lancées une fois la nouvelle loi de ce nouveau programme annoncée.

Pas moins de 2.430 logements ont été attribués au dernier semestre 2017 dans la wilaya. L'attribution de 5.000 logements AADL a été programmée pour la fin d'année écoulée, mais un retard a été accusé dans la réception de certains logements à cause de travaux



d'aménagement et de raccordement aux réseaux divers. Ils seront réceptionnés en fin janvier courant, a-t-on indiqué.

Concernant le vieux bâti à hai Sidi El Houari après le relogement de 504 familles,

le wali a affirmé que la démolition a touché 37 constructions sur un total de 90 immeubles concernés, avec l'aval de la direction de la culture et les services techniques.

Il a ajouté que ces

constructions étaient dans un état de délabrement avancé et qu'il n'était impossible de les restaurer, selon l'avis de techniciens et ainsi que de l'instance de contrôle technique des constructions (CTC).

TÉBESSA : Mobilisation d'un budget "conséquent" pour la réhabilitation des établissements scolaires

Un budget qualifié de "conséquent", destiné à la réhabilitation des établissements scolaires de toutes les communes de la wilaya de Tébéssa, a été mobilisé par les autorités locales, a-t-on appris samedi du chef de l'exécutif local.

S'exprimant au cours d'une cérémonie de remise de récompenses aux élèves des différents paliers éducatifs organisée à la maison de la culture "Mohamed Chebouki", M. Atalah Moulati a indiqué que cette initiative œuvre à assurer aux élèves "des meilleures conditions de scolarisation" et ambitionne d'encourager les scolarisés à réaliser "de bons résultats" aux diffé-

rents examens de fin d'année. L'opération de réhabilitation des établissements scolaires consistera à équiper les anciennes écoles d'appareils de chauffage et à réfectionner les sanitaires ainsi qu'à créer des salles d'informatique, des bibliothèques, des terrains de sport et des espaces dédiés aux activités culturelles.

Le chef de l'exécutif local a instruit les responsables du secteur de l'éducation à présenter un état des lieux sur les établissements scolaires de la wilaya en vue de déterminer les besoins de chaque école, et ce en impliquant les différents acteurs du domaine éducatif, à savoir les enseignants, les adminis-

trateurs et les associations de parents d'élèves. La wilaya de Tébéssa compte 414 écoles primaires, 108 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 47 lycées répartis sur les 28 communes, souligne-t-on.

Il est à noter qu'au cours de cette cérémonie, 197 élèves des trois paliers scolaires, ayant obtenus les meilleures moyennes au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2017-2018 ont été honorés.

L'élève Dikra Salami du lycée "Mostefa Ben Boulaid" (commune de Cheria) a été honoré pour sa belle prestation lors des compétitions scientifiques à l'échelle locale, régionale et nationale.

NAAMA: Installation prochaine de 82 clubs verts dans des établissements scolaires

Pas moins de 82 clubs verts seront installés dans les établissements scolaires de la wilaya de Naama avant la fin de l'année scolaire en cours, a-t-on appris dimanche de la directrice de la maison de l'environnement. Le réseau de formateurs en environnement s'occupe de l'installation de ces clubs au sein des établissements scolaires des trois cycles en concrétisation d'une convention signée entre les directions de l'éducation et de l'environnement qui porte sur la création de 114 clubs verts, a indiqué Hafiane Keltoum. Avec l'extension des clubs verts dans la wilaya de

Naama en 2018, leur nombre atteindra 196 à travers 129 écoles primaires, 44 CEM et 23 lycées avec comme rôle de sensibiliser la population scolaire sur la préservation de l'environnement, de mener des campagnes de reboisement, de nettoyage et autres. Chaque club vert se compose du directeur de l'établissement concerné et d'un enseignant bénévole qui sont formés et suivis par un ingénieur de la maison de l'environnement et d'un élève qui est l'ambassadeur de l'environnement dans son établissement. Il comporte des ateliers de théâtre vert, de chant

écologique, de jardinage, de travaux manuels, de recyclage et autres s'adaptant à la nature de la région.

Les activités de la maison de l'environnement de la wilaya ont été marquées, l'an dernier, par la formation de 200 élèves des membres de clubs verts des établissements scolaires dans plusieurs domaines dont l'utilisation des technologies d'information et de communication (TIC), a-t-elle rappelé.

En outre, la maison de l'environnement a organisé des sessions de formation de guides en environnement au profit de fonctionnaires des

secteurs de la police, de la jeunesse et des sports, de l'éducation, de la protection civile et de professionnels des secteurs public et privé.

Parmi les autres activités, des campagnes de sensibilisation sur les risques menaçant l'environnement dont la pollution, la désertification avec l'organisation d'expositions avec la participation d'acteurs actifs dont la cellule de protection de l'environnement relevant de la gendarmerie nationale, de la conservation des forêts et des clubs verts activant en milieu scolaire et les Scouts musulmans algériens (SMA).

SIDI BEL-ABBÈS:

1,5 milliard DA pour l'équipement du centre anti-cancer

Une enveloppe de 1,5 milliard DA a été allouée pour l'équipement du centre anti-cancer (CAC) de Sidi Bel-Abbès, entré en service partiellement en fin d'année dernière, a-t-on appris dimanche du directeur de la santé et de la population de la wilaya.

Animant un point de presse abordant à la gestion de cette infrastructure sanitaire importante, Driss Khodja a indiqué que le ministère de tutelle a débouqué le weekend dernier un budget supplémentaire pour achever l'équipement du CAC.

Ce centre sera doté de meilleurs équipements de radiothérapie et chimiothérapie notamment par l'apport de trois accélérateurs entrés en service, d'un scanner et de matériels médical, informatique et autres, a-t-il fait savoir.

Il a déclaré que l'achèvement de l'opération d'équipement de cette infrastructure sanitaire à caractère régional permettra une meilleure prise en charge des malades cancéreux venus de différentes wilayas avec l'ouverture de nouveaux services qui s'ajoutent à ceux de radiothérapie et de chimiothérapie, notamment les services de dépistage, d'analyses du sang et de chirurgie. Le même responsable a affirmé que le CAC doté d'une capacité d'accueil de 120 lits assurera une prise en charge optimale en matière de traitement, d'accompagnement psychologique et de médicaments.

Le centre anti cancer de Sidi Bel-Abbès a accueilli, l'année dernière, 923 dossiers de malades cancéreux, alors que le nombre de consultations en radiothérapie a atteint 269 et celui de malades traités en radiothérapie 130



dont 10 cas urgents. Au service de chimiothérapie entré en service au début d'année en cours, le nombre de malades est de 21, a-t-il indiqué, signalant que 606 malades ont été traités en 2017 au niveau du CHU de Sidi Bel-Abbès.

Abordant le volet de la formation, le même responsable a annoncé la tenue de sessions de formation en France et en Suisse au profit de physiciens et une formation en radiothérapie pour l'ensemble des personnels du service, ainsi que des sessions de formation au CAC d'Oran et au CHU de Tlemcen en faveur

des spécialistes en radiothérapie et médecine nucléaire.

Le CAC de Sidi Bel-Abbès, qui compte 10 services notamment de chimiothérapie, de radiothérapie, de médecine nucléaire et de réanimation, est entré en service progressivement en fin d'année dernière. Il accueille des malades des wilayas de Tissemsilt, Tiaret, Saida, Mascara, Relizane, El Bayadh et Sidi Bel Abbès. Il sera mis en service définitivement après son équipement en matériel médical sophistiqué et la formation de spécialistes.

TAMANRASSET:

1.940 places de formation offertes pour la session de février

Au total 1.944 nouvelles places de formation sont offertes dans la wilaya de Tamanrasset, en prévision de la prochaine rentrée de la formation professionnelle (session de février), a-t-on appris dimanche des responsables locaux du secteur. Elles sont réparties sur la formation résidentielle (450 places), la formation qualifiante (750), dont 390 places destinées à la femme au foyer et les contrats de qualification (100) et autres, a précisé le directeur du secteur Ghazi Mermouri. Cette session sera marquée par l'ouverture de quatre (4) nouvelles spécialités adaptées aux besoins du marché du travail, à savoir le secrétariat, le multimédia, la gestion des équipements d'impression et la pose de marbre, a-t-il ajouté. Les nouvelles spécialités vont contribuer à la diversification d'opportunités de formation offertes aux stagiaires et la génération d'une main d'œuvre qualifiée susceptible de participer au développement local, a-t-il souligné. Un programme d'information et de sensibilisation a été lancé pour orienter les citoyens sur les types de formations assurées par les établissements du secteur dans la wilaya, notamment à travers l'organisation de "Portes ouvertes" et de caravanes de proximité, selon la même source.

ILLIZI:

4.400 emplois créés en 2017 dans divers secteurs d'activités

Quelque 4.460 emplois ont été créés l'année dernière dans divers secteurs d'activités à travers la wilaya d'Illizi, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de l'Emploi (DE). Il est aussi fait état de la réception, durant la même période, de 3.217 offres d'emploi ayant permis le placement de 3.058 personnes dans différentes entreprises publiques et privées établies dans la région, notamment les compagnies pétrolières et les activités liées aux services, a précisé le chef de bureau de coordination, des statistiques et d'évaluation à la DE, Ahmed Gourine. Le même responsable a noté que 32 emplois ont été générés par 15 microprojets financés par le biais de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et versés notamment dans les activités agricoles et du bâtiment et travaux publics, en plus de 14 autres emplois créés durant l'année écoulée par six (6) projets montés par le biais de la Caisse nationale d'assurance du chômage (CNAC). L'année écoulée a donné lieu également au placement de 236 diplômés universitaires, dont 140 postes pourvus dans des activités administratives et 96 autres dans le secteur économique. L'opération d'embauche a permis le placement, au titre des contrats d'insertion professionnelle, de 295 jeunes titulaires d'un niveau de 3ème année d'enseignement secondaire, promus des établissements de la formation professionnelle. Quelque 156 de ces postes ont été offerts par les administrations, 139 autres par le secteur économique, en plus de 796 postes ouverts dans les chantiers des entreprises publiques et privées. Le secteur de l'Emploi dans la wilaya d'Illizi a enregistré ces dernières années "une diversification" d'offres, proposées par les secteurs public et privé, à la satisfaction des postulants, contre le recrutement, il y a quelques années, uniquement au niveau des sociétés pétrolières établies dans la région, souligne la même source. Le secteur s'emploie, dans le cadre des efforts fournis pour la promotion de l'Emploi dans la région, à l'organisation de nombreux salons et campagnes de sensibilisation en direction des jeunes, sur les diverses opportunités accordées par le biais des dispositifs de l'Emploi.

APS

ANNABA:

Création de sept start-up dans le cadre de l'ANSEJ

Sept (07) start-up ont été créées à Annaba au cours des deux dernières années dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), a-t-on appris samedi du directeur de l'antenne locale de cette agence. M. Mohamed Kahlouche a révélé à l'APS, que ces nouvelles start-up eurent à répondre aux besoins des différents

secteurs en termes d'applications permettant "une gestion intelligente et moderne d'activités", telles que la distribution de l'eau, le trafic routier, ou encore le e-commerce. Ces entreprises innovantes ont été créées par des jeunes diplômés de l'université d'Annaba ayant bénéficié précédemment de sessions de formation sur l'entrepreneuriat et l'élabo-

ration de projets originaux organisés par l'université Badji Mokhtar d'Annaba en collaboration avec l'antenne locale de l'ANSEJ, selon la même source. Il a par ailleurs ajouté que le secteur de l'emploi d'Annaba s'attend à voir un boom de ce genre d'entreprises avec la réalisation de la nouvelle ville Draâ Erliche, à laquelle les responsables locaux comptent bien

donner les caractéristiques d'une ville intelligente. Il est à noter que pas moins de 66 projets de création de micro-entreprises ont été financés par l'ANSEJ au cours de l'année 2017 à Annaba, sur un total de 132 dossiers reçus durant cette période. La création de ces micro-entreprises versées dans les trois secteurs économiques a généré 249 emplois directs.

CONSTANTINE:

Reprise "totale" du travail à l'ENMTP

Le travail a repris, dimanche, de manière "totale" à l'entreprise nationale de matériel de travaux publics (ENMTP) de Constantine, située sur la route menant à la commune d'Ain Samara, après une grève d'une semaine engagée par des centaines de travailleurs réclamant une amélioration salariale et une augmentation des primes.

Après la reprise des travaux, des négociations ayant duré plusieurs heures ont été entamées entre le partenaire social et la direction de l'entreprise, portant notamment sur la plateforme de revendications des travailleurs et sur les mises en demeure adressées par l'administration à l'encontre des grévistes, a affirmé, à l'APS, le secrétaire général de la section syndicale de l'entreprise, Moussa Madhkour.

Il a précisé, en ce sens, que cette rencontre a abordé plusieurs points ayant été consignés dans le procès-verbal de la réunion, signé par les deux parties, citant notamment "la non prise



en considération des mises en demeure adressées aux grévistes dans le cas où il y aurait reprise du travail".

Il a également été question d'accorder à l'employeur du temps pour débattre du bilan de l'entreprise et ses objectifs avec les chefs de toutes les fi-

liales de l'ENMTP en vue de présenter, jeudi prochain, des propositions concernant l'amélioration des salaires au partenaire social.

L'entreprise nationale de matériel de travaux publics a connu une reprise partielle du travail jeudi dernier, après que des travailleurs aient refusé de reprendre leur travail par "solidarité avec cinq collègues ayant fait l'objet d'une plainte déposée à leur encontre, mercredi dernier, par l'administration générale en sus de mises en demeure adressées aux travailleurs grévistes.

Le PDG de cette entreprise, Slimane Boulbed, avait indiqué, dans une précédente déclaration à l'APS, que l'ENMTP, spécialisée dans le développement, la fabrication et la distribution d'équipements mécaniques, emploie 1800 travailleurs répartis sur plusieurs unités, dont 1200 dans la zone industrielle d'Ain Smara, ajoutant que le mouvement de grève est initié par des travailleurs de la zone industrielle.

La Chine émet une alerte bleue à la vague de froid

Les autorités météorologiques chinoises ont émis hier une alerte bleue, premier échelon du système d'alerte à quatre niveaux, en prévision d'une vague de froid dans certaines régions du centre et de l'ouest du pays.

De lundi à vendredi, la température devrait baisser de six à dix degrés Celsius dans une grande partie du centre et du nord-ouest de la Chine, a indiqué le Centre météorologique national (CMN).

Certaines zones du Gansu, du Ningxia, du Shaanxi, du Hubei, et du Hunan connaîtront une chute des températures pouvant aller jusqu'à dix degrés, accompagnée de rafales de vent, a ajouté le CMN. Le CMN a conseillé aux habitants de prendre des mesures contre le mauvais temps.

La Chine dispose d'un système d'alerte météorologique à quatre couleurs pour les intempéries, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

NIGERIA: Le HCR préoccupé par la sécurité des femmes et enfants camerounais réfugiés

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) s'est déclaré vendredi vivement préoccupé par la sécurité et le bien-être des femmes et des enfants parmi les milliers de personnes qui fuient les régions anglophones du Cameroun pour se réfugier au Nigeria. Les femmes et les enfants représentent environ 80% des 10.000 réfugiés qui ont déjà été enregistrés dans l'Etat de Cross River, au Nigeria, a fait remarquer William Spindler, porte-parole du HCR, lors d'un point de presse à Genève, précisant que ces personnes ont fui des opérations de sécurité actuellement en cours dans les régions anglophones du Cameroun. Beaucoup d'autres comptent parmi les milliers de Camerounais non enregistrés, dans les Etats de Benué, Taraba et Akwa Ibom, a ajouté le porte-parole.

Selon M. Spindler, le HCR travaille avec les autorités nigérianes pour aider à la réunification des enfants séparés avec leurs familles, pour fournir aux enfants non accompagnés des prestations ciblées en matière de protection et pour rétablir le droit fondamental de tous les enfants à l'éducation.

Pour les femmes, le manque de travail associé à des structures d'accueil surchargées augmente le risque de violence sexuelle et sexiste, et particulièrement le recours à la prostitution de survie. Mais selon M. Spindler, seul un nombre limité de ces cas ont toutefois été enregistré, principalement dans la communauté d'Amana de l'Etat de Cross River.

Le HCR s'inquiète toutefois du fait que de nombreux autres cas sont passés sous silence ou ne sont signalés qu'aux responsables communautaires.

Des cas de violence domestique, ainsi que de grossesses précoces concernant des jeunes filles de 14 ans à peine, ont également été signalés dans l'Etat de Cross River. Dans ces conditions, le HCR œuvre actuellement avec les autorités nigérianes pour identifier des sites plus éloignés de la frontière, où les réfugiés peuvent être hébergés conformément aux normes internationales.

S'il se félicite de l'immense générosité des communautés frontalières nigérianes, qui ouvrent leurs portes aux réfugiés camerounais, le HCR appelle les autorités nigérianes à continuer d'accorder l'asile aux personnes qui fuient pour sauver leur vie et de répondre à leurs besoins essentiels, en collaboration avec la communauté internationale.

APS

ROHINGYAS:

Le programme de retours ne débutera pas dans les délais prévus

Les retours de réfugiés rohingyas en Birmanie ne commenceront pas aujourd'hui, date limite que s'étaient fixée Dacca et Naypyidaw pour débuter ces rapatriements, a affirmé hier un responsable bangladais. "Nous n'avons pas fait les préparatifs nécessaires pour renvoyer les gens à partir de demain. Il faut encore beaucoup de préparation", a déclaré Abul Kalam Azad, responsable du département d'aide aux réfugiés et de rapatriement du Bangladesh.

Le Bangladesh et la Birmanie avaient signé le 23 novembre dernier un accord encadrant le retour de réfugiés rohingyas arrivés au Bangladesh depuis octobre 2016, ce qui concerne potentiellement 750.000 personnes. Ces rapatriements devaient à l'origine commencer "sous deux mois", soit le 23 janvier au plus tard.

Près d'un million de musulmans rohingyas se trouvent actuellement dans de gigantesques camps de réfugiés du sud du Bangladesh. Environ 655.000 d'entre eux ont fui la Birmanie depuis fin août pour échapper à une campagne de violence menée par l'armée contre eux et considérée par les Nations unies comme une épuration ethnique. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a exprimé récemment son inquiétude quant aux conditions du retour des Rohingyas prévues dans l'accord passé entre la Birmanie et le Bangladesh.

Selon lui, ces retours doivent se faire sur une base de volontariat et les Rohingyas doivent être autorisés à retourner dans leurs propres maisons. Sous la pression diplomatique, la Birmanie a promis de rapatrier les réfugiés s'ils peuvent prouver qu'ils habitaient auparavant en Birmanie. Plus de 655.000 Rohingyas de l'Etat Rakhine en Birmanie ont trouvé refuge au Ban-



gladesh pour fuir une campagne de violence de l'armée birmane.

Ils s'ajoutent aux 300.000 Rohingyas ayant déjà rejoint ces camps bangladais pour fuir la violence dans cet Etat à majorité bouddhiste. Les musulmans rohingyas représentent la plus grande population apatride du monde depuis que la nationalité birmane leur a été retirée en 1982, sous le régime mili-

taire. Victimes de discriminations, ils n'ont pas de papiers d'identité, ne peuvent pas voyager ou se marier sans autorisation. Et ils n'ont accès ni au marché du travail ni aux services publics comme les écoles et hôpitaux. Un rapport de Médecins sans frontières estime lui qu'au moins 6.700 Rohingyas ont été tués entre fin août et fin septembre.

MER DE CHINE:

La marée noire triple de taille en 4 jours

La marée noire provoquée par le naufrage d'un pétrolier en mer de Chine orientale a triplé de taille en l'espace de quatre jours, pour couvrir actuellement une surface dépassant les 300 km², selon des chiffres du gouvernement chinois.

Des images prises par satellite ont permis de détecter trois nappes d'hydrocarbures mesurant au total 332 km²,

a indiqué dimanche soir dans un communiqué l'Administration nationale des océans, qui mercredi avait fait état d'une marée noire de 101 km².

Le Sanchi, qui transportait 136.000 tonnes de condensats, des hydrocarbures légers, a sombré le 14 janvier après avoir brûlé pendant une semaine à la suite d'une collision avec un cargo à en-

viron 300 kilomètres à l'est de Shanghai. Trente-deux marins, dont 30 Iraniens et deux Bangladais, ont péri dans la catastrophe. Le Sanchi gît à présent par 115 mètres de profondeur.

La quantité de polluants encore éventuellement présents dans le bateau n'est pas connue.

En plus de sa cargaison, le Sanchi, qui battait pavillon

panaméen, pouvait transporter environ 1.000 tonnes de diesel lourd pour faire tourner ses machines.

La marée noire se déplace vers le nord en raison des vents et des courants marins, avait annoncé la semaine dernière l'administration océanique, menaçant potentiellement les côtes sud-coréennes et japonaises.

HAÏTI:

Élimination possible du choléra en 2018

L'épidémie meurtrière de choléra qui touche Haïti depuis l'automne 2010 pourrait être éliminée en 2018, estime l'Unicef, au regard du faible nombre de malades recensés à travers le pays en ce début d'année.

Seule une centaine de cas suspects par semaine ont été enregistrés en janvier, ce qui constitue le plus faible niveau depuis le début de l'épidémie. Par ailleurs, même lors de la saison des pluies, aucune flambée de cas n'avait été répertoriée en 2017.

"Il est possible d'éliminer le choléra cette année: c'est maintenant ou jamais et c'est une opportunité que l'on ne doit pas rater", veut convaincre Marc Vincent, représentant de l'Unicef en Haïti.

"Nous avons demandé au gouvernement de convoquer tous les partenaires pour voir comment nous pourrions vraiment profiter de ce moment historique pour arriver à l'élimination", ajoute M. Vincent, espérant une réponse rapide des autorités haïtiennes. Le cho-

léra est apparu en Haïti en octobre 2010 suite à la contamination d'une rivière par des Casques bleus népalais déployés dans le cadre de la mission onusienne Minustah.

La propagation de l'épidémie a été fulgurante compte tenu des conditions sanitaires très précaires: encore aujourd'hui, plus de la moitié des habitants des zones rurales n'ont pas accès à de l'eau potable et seuls 25% des Haïtiens ont accès à des toilettes.

Depuis l'apparition du choléra, environ 10.000 Haïtiens sont morts de la maladie et plus de 800.000 personnes ont été contaminées. La réduction de la prévalence observée actuellement est le résultat du travail de proximité réalisé par les Haïtiens, tant sur le plan de l'intervention que sur celui de la prévention et de l'éducation aux bonnes pratiques d'hygiène.

"Toutes les équipes de réponse rapide sur le terrain sont composées d'Haïtiens qui sont engagés car ils veulent éliminer le choléra eux-mêmes:

ils font ça pour leurs enfants, pour leur communauté", tient à saluer Marc Vincent.

Pour l'heure, le financement de ces actions au niveau de chaque commune n'est assuré que pour les six mois à venir. "Nos inquiétudes sont que, si l'on ne continue pas à financer ces équipes jusqu'au dernier cas de choléra, on risque d'avoir alors une flambée, une explosion de cas", alerte le représentant de l'Unicef.

Les précédentes campagnes pour éliminer le choléra en Haïti n'ont jamais été suffisamment financées, les bailleurs internationaux répondant d'urgence, quand les cas se multiplient. En s'excusant auprès des Haïtiens pour sa responsabilité dans l'introduction de l'épidémie, l'ONU avait lancé, en octobre 2016, un appel à financement international pour éliminer le choléra. Actuellement, sur les 400 millions de dollars nécessaires, seuls 10% ont été versés par les pays membres des Nations unies.

FRANCE: Des débrayages en attendant un "blocage total" hier dans les établissements pénitentiaires



Les gardiens de prison français ont mené dimanche des actions symboliques, en attendant d'opérer un nouveau "blocage total" des établissements hier lundi, alors que deux surveillants ont été hospitalisés après avoir été agressés par un détenu dans une prison du nord de la France.

Alors que les syndicats ont prévu de reprendre l'épreuve de force avec le gouvernement, une nouvelle agression contre des surveillants a été rapportée à la prison de Longuenesse (nord). "Un détenu a agressé deux surveillants avec un pied de table et les a touchés au bras. Les surveillants ont été conduits à l'hôpital", a indiqué la Direction de l'administration pénitentiaire.

Les trois principaux syndicats appellent à un "blocage total" à partir de 06h00 (05h00 GMT)

lundi, un "mouvement reconductible", "jusqu'à ce que le gouvernement entende (leurs) revendications", en particulier salariales (primes, indemnités, revalorisations...). Dimanche, le mouvement se poursuivait comme la veille, au ralenti, hormis dans deux prisons totalement bloquées, notamment une en Corse où deux surveillants ont été grièvement blessés vendredi.

Dans un communiqué, la ministre de la Justice Nicole Belloubet a pris "acte du refus" des deux organisations syndicales ayant négocié avec le gouvernement durant la semaine de signer un texte apportant, selon elle, des "mesures concrètes pour renforcer la sécurité des personnels et des moyens", notamment la création de 1.100 emplois sur quatre ans et une prise en charge spécifique des

JAMAÏQUE: État d'urgence à Montego Bay face à une flambée de violence

La Jamaïque a déclaré l'état d'urgence dans la seconde ville de l'île Montego Bay, une cité touristique de 200.000 habitants où 335 meurtres ont été commis en 2017, ce qui a poussé les États-Unis, le Canada et le Royaume-Uni à mettre en garde leurs ressortissants.

La région de Montego Bay dans le nord du pays accueille certains des plus imposants et luxueux hôtels de l'île caribéenne et la violence principalement liée aux gangs a augmenté ces dernières années pour atteindre un record en 2017. Une arnaque à la fausse loterie a par ailleurs touché des centaines de personnes, en grande partie des retraités américains, qui ont perdu des millions de dollars. Les États-Unis ont renforcé les mises en garde pour leurs citoyens voyageant dans le pays, ce qui a poussé le Premier ministre jamaïcain

Andrew Holness à déclarer jeudi l'état d'urgence entraînant le déploiement de milliers de militaires et policiers à Montego Bay. Le Canada et le Royaume-Uni ont alors imité les recommandations américaines et conseillé aux touristes de rester dans l'enceinte des hôtels et clubs de vacances. "Limitez vos déplacements à l'extérieur des hôtels dans cette région pour le moment, et soyez particulièrement vigilants si vous voyagez de nuit", précisent ainsi les autorités britanniques. Andrew Holness qui veut "s'assurer que les monstres criminels ne déstabilisent par l'avenir prometteur de la Jamaïque", a assuré que les pouvoirs renforcés des forces de l'ordre ne s'accompagneraient pas d'un usage arbitraire de la force. Le parti d'opposition People's National Party soutient cette mesure, selon son porte-parole Fitz Jackson. Et la Chambre de commerce a manifesté son appui, rappelant que l'économie jamaïcaine dépend des revenus du tourisme. L'ONG Amnesty internationale a par le passé critiqué les forces de l'ordre jamaïcaines pour de nombreuses bavures. La Jamaïque, qui compte quelque 2,7 millions d'habitants, a l'un des taux de criminalité les plus élevés au monde avec 43 meurtres pour 100.000 habitants en 2015.

APS

La Statue de la Liberté rouverte hier



La Statue de la Liberté, fermée depuis samedi matin aux touristes comme d'autres administrations fédérales faute de compromis budgétaire entre démocrates et républicains au Congrès, a rouvert hier, a annoncé dimanche le gouverneur démocrate de New York.

"L'Etat de New York va rouvrir la Statue de la Liberté", a tweeté dimanche Andrew Cuomo. "Nous ne permettrons pas la fermeture de ce symbole de liberté et d'opportunités". La statue "est importante pour l'économie" de la région, a-t-il souligné, mais "elle est plus que ça. C'est un symbole de New York et de nos valeurs (...)" Son message n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui". L'Etat de New York paiera de sa poche les employés fédéraux nécessaires à la réouverture de la statue de la Liberté et le musée de l'immigration d'Ellis Island, pour un coût de quelque 65.000 dollars par jour, a précisé M. Cuomo, lors d'un point presse à la pointe de Manhattan, avec la statue en toile de fond.

La statue de Liberty Island et le musée de l'immigration

d'Ellis Island, visités généralement ensemble par quelque 4,5 millions de touristes chaque année, ont fermé samedi matin.

Des centaines de touristes ont été pris par surprise, même si les responsables du site ont rapidement proposé en remplacement des tours en bateau pour approcher la statue, ou des remboursements.

La Statue de la Liberté, offerte par la France aux États-Unis en 1886, en l'honneur du centenaire de leur indépendance en 1876, fait partie des monuments et parcs gérés par le National Park service (NPS).

Depuis samedi, comme les autres administrations fédérales, cette administration est réduite aux services jugés "essentiels", faute de compromis budgétaire entre démocrates et républicains au Congrès dû à un désaccord sur la question ultra-sensible de l'immigration. Du coup, même si plusieurs grands sites restent ouverts, comme le Grand Canyon (Arizona) ou Yellowstone National Park, le personnel est souvent réduit au minimum, et nombre de commodités (magasins, restaurants, toilettes...) fermées.

MEXIQUE 25.300 homicides enregistrés en 2017



Le Mexique a enregistré 25.339 homicides en 2017, sur fond d'une vague de violences liée au trafic de drogues, selon des chiffres officiels. Le secrétariat pour la Sécurité, relevant du ministère mexicain de l'Intérieur, a publié les chiffres des homicides pour décembre, qui se sont élevés à 2.219, soit un total pour l'année écoulée de 25.339 meurtres.

La violence liée au trafic de drogues a fait plus de 200.000 morts depuis décembre 2006, date à laquelle les autorités fédérales mexicaines ont lancé une opération militaire contre le trafic de drogues. En 2017, les États qui étaient étrangers à la violence il y a encore peu, comme la Basse Californie, Colima

(nord-est), le Guanajuato (centre), ont commencé à être affectés par des attaques de type criminel, toujours selon les statistiques officielles. Le nombre des homicides avait reculé sous les 20.000 entre 2013 et 2015, mais rebondi à 20.545 en 2016.

Les spécialistes attribuent cette recrudescence à l'apparition de nombreuses cellules criminelles autonomes après la capture de responsables de cartels de la drogue. Ces experts signalent également une diversification des activités des bandes criminelles qui procèdent aussi au trafic d'essence volée, extorquent des commerçants ou s'activent dans le trafic d'êtres humains.

THAÏLANDE: 3 morts dans l'explosion d'une bombe sur un marché dans le sud



Trois personnes ont été tuées hier matin dans l'explosion d'une bombe sur un marché dans le sud de la Thaïlande, a annoncé la police.

"La bombe, cachée dans une mobylette, a explosé sur le marché de Pimonthai, dans le centre de Yala, faisant trois morts et 19 blessés", a déclaré à l'AFP le responsable de la police en charge de l'enquête, sous couvert de l'anonymat.

"Les témoins ont expliqué que les suspects ont stationné la mobylette en face d'un stand vendant de la viande de

porc dix minutes avant l'explosion", a précisé le policier, soulignant que "c'est la première grande attaque dans le centre de Yala depuis deux ans". Le conflit séparatiste dans l'extrême sud de la Thaïlande a fait 235 morts en 2017, un chiffre en baisse par rapport aux années précédentes en raison d'une baisse régulière des attaques rebelles, d'après l'organisation Deep South Watch. Ce conflit a fait près de 7.000 morts depuis 2004. La plupart des victimes sont des civils.

OSTÉOPATHIE UNE THÉRAPIE SANS CONTRE-INDICATIONS

Peu importe votre âge, que vous soyez enceintes, ou autre, il y a très peu de contre-indication pour consulter un ostéopathe.

Enceinte, puis-je consulter un ostéopathe ?

Oui, sauf contre-indication établie par votre sage-femme ou votre gynécologue obstétricien, et en attendant de préférence le second trimestre de grossesse. Le suivi ostéopathique va avoir plusieurs objectifs :

Aider le corps à s'adapter à sa nouvelle morphologie, à trouver un nouvel équilibre avec ce poids en avant qu'est le gros ventre, sachant que « durant la grossesse, on fera le minimum pour assurer le bien-être de la maman et de son bébé, car sous l'effet des hormones, la femme est très laxo (souple) », précise Catherine Rod de Verchère. Ce n'est donc pas le moment de tout corriger ».

Lutter contre certains maux de la grossesse : douleurs au niveau de bassin, du coccyx, du pubis et bien sûr, du dos ; reflux gastriques, hémorroïdes, constipation ; troubles du sommeil.

Aider à lutter contre la descente du bébé (non pathologique) via une manipulation, mais aussi des exercices d'abdominaux spécifiques.

Préparer le corps en vue de l'accouchement et prodiguer des conseils à la future maman : comment bien pousser, utiliser ses abdos et son souffle...

Attention : légalement, l'ostéopathe ne peut effectuer de manipulations gynécologiques ou de touchers pelviens.

Peut-on emmener son bébé chez un ostéo ?

Si la grossesse est une épreuve physique pour la maman, c'en est aussi une pour le bébé ! Les neuf mois passés dans l'espace (très étroit les dernières semaines) du ventre de la maman, les contractions, sont autant de traumatismes pour le corps d'un petit être en plein développement. Ainsi, de fréquentes contractions in utero peuvent comprimer les hanches ou le bassin et avoir des répercussions plus tard sur l'acquisition de la position assise et de la marche ; des compressions sur les vertèbres pourraient entraîner des difficultés de digestion. Idem pour l'accouchement. Des heures de travail et de contractions, un passage dans des zones très étroites, voire une éven-



tuelle souffrance fœtale ou un cordon autour du cou, ne sont pas sans conséquences sur le corps du bébé. Une naissance longue et difficile ou au contraire très rapide vont toutes deux avoir des répercussions sur la mobilité du crâne, ce dernier étant très malléable avec ses sutures et fontanelles qui font office d'articulation entre les différentes pièces osseuses. Or des blocages peuvent avoir des répercussions sur de nombreuses fonctions du corps. « Chez les bébés, l'objectif de l'ostéopathie va être de

leur rendre le meilleur de leur potentiel », explique Catherine Rod de Verchère, qui conseille une consultation à un mois et demi, sauf problème spécifique (pleurs fréquents, par exemple) qui nécessiterait une séance plus tôt.

Pourquoi consulter ?

Une tête « déformée », en « pain de sucre », aplatie (plagiocéphalie)

Un torticolis congénital (le bébé garde toujours la tête du même côté)

Des soucis digestifs : coliques, régurgitations, constipation, ventre douloureux, un sommeil agité, des rhinos otites à répétition, un canal lacrymal bouché

Attention : en aucun cas une consultation chez l'ostéopathe ne peut remplacer le suivi pédiatrique classique. Face à ces différents signes d'appel, en apparence bénins, un avis médical est indispensable pour écarter toute cause organique.

QU'APPELLE-T-ON MÉDECINES ÉNERGÉTIQUES ?

Les médecines énergétiques visent à rééquilibrer les énergies de l'organisme. Si elles sont traditionnellement pratiquées en Chine, elles gagnent de plus en plus la confiance des Occidentaux. Selon la médecine asiatique traditionnelle, notre santé dépend d'une bonne circulation du souffle ou de

l'énergie vitale (traductions approximatives du mot « chi » ou « qi ») et toute maladie résulte de son déséquilibre dans notre organisme, qu'elle soit insuffisante, bloquée ou mal répartie. La notion de médecine énergétique regroupe toutes les pratiques qui reposent sur

cette notion et visent à harmoniser l'énergie vitale pour préserver notre bien-être physique et moral. L'acupuncture est leur chef de file mais, à côté des aiguilles, des massages et des mouvements permettent aussi de canaliser la circulation de ce flux immatériel.



MAIS POURQUOI A-T-ON DES CHUTES DE TENSION?

De petites étoiles devant les yeux, puis très vite, un voile noir et soudain, plus rien. Désagréables, ces chutes de tension sont sans gravité, à condition qu'on ne se casse rien en tombant. Et les causes sont multiples. Une sensation de vertige, des jambes qui flanchent... C'est le malaise. Notre organisme supporte très mal les chutes de tension. Les capteurs de pression situés dans la paroi artérielle ont failli à leur mission. L'information de la baisse de tension n'est pas arrivée assez vite au cerveau pour être compensée. Liée à une chute brutale de tension, le malaise ne dure généralement que quelques instants et survient dans des situations bien précises.

Quand on se lève ou après le repas

En se levant, c'est une hypotension orthostatique. Cette variation brutale de pression est fréquente chez les personnes âgées ou ayant naturellement une petite tension. Lors du passage de la position couchée à la position debout, le cerveau se retrouve plus haut que le cœur. Pour lutter contre le pesanteur, le cœur doit envoyer le sang avec plus de force afin qu'il arrive jusqu'au sommet du corps, un réajustement parfois difficile en quelques fractions de seconde. De même, lorsqu'on se lève un peu trop vite de sa chaise, l'afflux de sang brusquement nécessaire dans les jambes peut provoquer une chute de tension et une sensation passagère d'étourdissement. Après le repas, c'est une hypotension post-prandiale. Cette chute de tension se répandue chez les diabétiques, les insuffisants cardiaques ou rénaux et les malades de Parkinson. Dans les deux heures qui suivent le repas, la digestion monopolise en grande partie l'énergie et le flux sanguin de l'organisme. La pression artérielle peut donc diminuer, provoquant un malaise chez les personnes fragiles.

Durant la grossesse, c'est sans gravité

Au cours du premier trimestre de grossesse, la tension de la future maman baisse fortement. Elle doit dilater ses vaisseaux au maximum pour accueillir le sang supplémentaire du bébé. Chez certaines, cela peut ponctuellement provoquer des syncopes. Les malaises peuvent survenir aussi en fin de grossesse pour des raisons plus mécaniques : le bébé et l'utérus compriment la veine cave, ce qui bloque le retour veineux des jambes vers le cœur.

Il existe aussi des chutes de tension sévères, en cas d'hémorragie importante, de choc allergique ou d'infection généralisée. Mais ces situations n'ont rien à voir avec une baisse de tension passagère, elles nécessitent des soins médicaux d'urgence.

Parfois la baisse de tension est liée à la prise de médicaments

Les chutes de tension sont l'un des effets secondaires les plus mentionnés par les notices de médicaments. Les diurétiques et globalement tous les médicaments de l'hypertension peuvent provoquer des malaises nécessitant un réajustement de la dose. Les vasodilatateurs prescrits aux insuffisants cardiaques ou encore les anxiolytiques et certains antidépresseurs peuvent aussi favoriser les baisses de tension. En cas de malaises récurrents, il est important d'en parler à votre médecin pour ajuster les doses ou modifier les horaires de prise du médicament.

CHOCOLAT : 6 BONNES RAISONS D'EN MANGER

Une étude américaine laisse entendre que plus la population d'un pays mange de chocolat, plus il compterait de prix Nobel ! Le chocolat noir, riche en cacao, est non seulement délicieux, mais ses flavonoides amélioreraient nos fonctions cognitives.... Mais ce n'est pas là la seule qualité du chocolat. La preuve par 6.

Le chocolat est riche en minéraux

Croquer dans un carré de chocolat noir permet en effet de faire le plein de minéraux tels que le magnésium, le phosphore mais aussi le potassium, le fer, le zinc, ou encore de vitamines, notamment du groupe B. Associé à une alimentation variée, le chocolat favorise ainsi l'équilibre alimentaire. Attention bien sûr de bien le choisir : optez donc pour du vrai chocolat noir et oubliez les biscuits cacaoisés et autres crèmes dessert trop sucrées dont la valeur nutritionnelle n'est pas aussi intéressante...

Le chocolat est un antidépresseur naturel

Le chocolat est excellent pour le moral, qu'on se le dise ! Pourquoi ? Tout d'abord parce qu'il contient du magnésium, un minéral connu pour ses effets relaxants et important pour la transmission de l'influx nerveux par le cerveau. Aussi parce qu'il est riche en théobromine, un stimulant réputé, mais aussi en tyramine et la phényléthylamine, deux substances proches des amphétamines qui agissent sur le cerveau en augmentant les effets des neurotransmetteurs. Un véritable antidépresseur naturel dont certains effets seraient même associés à ceux du cannabis.

Le chocolat aide à lutter contre les rides

Le chocolat noir fait partie du top 10 des aliments jeunesse ! Le cacao serait en effet l'un des aliments les plus riches en flavonoides, et plus particulièrement en catéchines, très connues pour leurs propriétés antioxydantes. Pour profiter de ses nombreux bienfaits, craquez donc sans culpabiliser pour le chocolat noir, riche en cacao et ne vous en privez pas. Il aide à garder un corps plus jeune et plus dynamique, plus longtemps ! Attention cependant au chocolat au lait ou au chocolat blanc. Pauvres en cacao, ils ne contiennent que très peu (ou pas) de flavonoides.

Le chocolat aide à prévenir les maladies cardiovasculaires

Les flavonoides contenus dans le cacao et



dans le chocolat noir jouent un rôle bénéfique dans la protection des maladies cardio-vasculaires. Ils favorisent en effet la baisse du taux de mauvais cholestérol (LDL) dans le sang et protègent l'élasticité des parois des vaisseaux sanguins de l'organisme. Une raison de plus pour croquer du chocolat sans compter !

Le chocolat prévient l'hypertension

Voilà un aliment santé qui aide à lutter contre l'hypertension ! Grâce à sa richesse en flavonoides, le chocolat noir ferait en effet baisser la tension artérielle de façon significative et aiderait à conserver une pression sanguine stable. De plus, le chocolat noir permettrait également d'empêcher l'apparition du diabète de type 2.

Le chocolat ne fait pas... vraiment grossir

Riche en lipides et en glucides, le chocolat contient en moyenne 500 calories pour 100g. Il ne doit pas pour autant être banni de votre alimentation.

Parce que le chocolat noir de qualité apporte de nombreuses vitamines et reboute le moral, croquer quelques carrés chaque jour aiderait ainsi à ne pas craquer pour d'autres aliments pauvres en nutriments... mais très riches en calories.

La bonne quantité pour profiter de tous ses bienfaits sans grossir ? Une barre (soit environ 30g) de chocolat noir (70% de cacao minimum) par jour. Ni plus, ni moins. De quoi se faire vraiment plaisir, sans y laisser sa lignie !

ENFANTS : LE DIVORCE DES PARENTS AUGMENTE LES RISQUES D'ASTHME

Non, le divorce des parents n'est pas sans conséquences sur l'enfant ! D'après une récente étude britannique, les enfants dont les parents sont divorcés ont plus de risques que les autres de développer de l'asthme.

Une affaire d'adultes, le divorce ? Pas si sûr ! En France, ce sont plus de 300 divorces qui sont prononcés chaque jour (201). Et ces décisions de justice ont un impact considérable sur les enfants, qui en sont généralement les premiers concernés. On savait déjà que le divorce des parents pouvait provoquer de l'obésité infantile, ou encore des troubles relationnels chez l'enfant... voilà maintenant qu'une récente étude britannique accuse également les divorces de provoquer de l'asthme. Cette étude, publiée dans la revue scientifique *Annals of Allergy, Asthma and Immunology*, s'est intéressée à 92 000 familles britanniques, ayant un ou plusieurs enfants. Verdict : selon les chercheurs, un divorce augmenterait de 28 % le risque d'asthme chez



l'enfant. La faute, d'après eux, au stress, qui causerait, à long terme, des difficultés respiratoires.

«Événements traumatisants»

« Par ailleurs, nos résultats montrent également que cette proportion augmente en fonction du nombre d'événements traumatisants vécus par l'enfant, ajoute Robyn Wing, principal auteur de l'étude. Un divorce, des violences domestiques... Autant de facteurs qui provoquent du stress, et qui augmentent donc le risque d'asthme chez l'enfant. On rappelle qu'en France, l'asthme touche environ 3,5 millions de personnes (300 millions dans le monde), dont un tiers à moins de 15 ans. En moins de 20 ans, le nombre d'asthmatiques a augmenté de près de 40% parmi les adolescents.

UA/SOMMET/ PRÉPARATIFS Ouverture de la 35^e session ordinaire du Comité des représentants permanents de l'UA

La 35^e session ordinaire du Comité des représentants permanents (COREP) de l'Union africaine s'est ouverte hier à Addis-Abeba avec la lutte contre la corruption comme thème principal du 30^e sommet de l'UA qui se tiendra en fin de semaine dans la capitale éthiopienne.

Le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, a dénoncé à l'ouverture de cette 35^e session "l'ampleur du fléau de la corruption sur le continent et (...) ses effets dévastateurs pour le développement économique, corrosifs pour la cohésion sociale et déstabilisateurs pour l'ordre politique".

Le thème du 30^e sommet de l'UA, prévu les 29 et 30 janvier, est "Remporter la lutte contre la corruption : une voie durable pour la transformation de l'Afrique".

Les travaux préparatoires à ce sommet, qui se tient deux fois par an, ont donc débuté avec la 35^e session ordinaire du COREP, qui se poursuivra jusqu'à mardi, avant la 32^e session ordinaire du conseil exécutif qui examinera les différentes questions stratégiques inscrites à l'ordre du jour du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, notamment "l'agriculture, les transports, la science et la technologie, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les questions juridiques, la gouvernance, les finances", a indiqué M.Faki.

Lors de l'ouverture de la session de la COREP, il a été noté que la question liée aux récentes remarques du président américain Donald Trump sur les "pays de merde" serait examinée et qu'une déclaration serait publiée à ce sujet.

LIBERIA/POLITIQUE/ PRÉSIDENCE George Weah a prêté serment comme président du Liberia



La légende du football George Weah a prêté serment hier comme président du Liberia devant des milliers de partisans en liesse, première passation de pouvoirs entre deux présidents élus dans ce pays depuis 1944.

George Weah, 51 ans, a prêté serment à la mi-journée devant le président de la Cour suprême Francis Korkpor, dans le plus grand stade de la capitale Monrovia, selon des médias.

Il succède à Ellen Johnson Sirleaf, 79 ans, première femme élue chef d'Etat en Afrique en 2005, face à George Weah, ancien attaquant du PSG et du Milan AC, et seul Africain à avoir remporté le Ballon d'or, en 1995.

L'influente sénatrice Jewel Howard-Taylor, élue vice-présidente sur le "ticket" de George Weah et ex-épouse de l'ancien chef de guerre et président Charles Taylor (1997-2003), a également prêté serment.

George Weah a largement remporté le second tour de l'élection présidentielle le 26 décembre, avec 61,5% des voix, face au vice-président sortant Joseph Boakai.

SOMALIE/POLITIQUE

Le président somalien nomme le nouveau maire de Mogadiscio

Le président somalien, Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo a nommé dimanche Abdirahman Omar Osman au poste de maire de Mogadiscio et gouverneur de l'administration de Banadir en remplacement à Thabit Abdi Mohamed qui a été maire de la ville pendant neuf mois.

"Le président de la République fédérale de Somalie, Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo, sur la recommandation du ministre de l'Intérieur et des Affaires fédérales et après consultation du Premier ministre, a décidé de nommer Abdirahman Omar Osman au poste de maire de Mogadiscio et gouverneur de l'administration de Banadir", la région qui englobe la capitale, selon un communiqué de la présidence.

Des forces de sécurité ont été déployées dans Mogadiscio après l'annonce du limogeage du maire pour



empêcher d'éventuelles manifestations, rapportent des médias locaux.

Les partisans de M. Abdi Mohamed au conseil municipal l'avaient auparavant désigné pour diriger une région autonome de Banadir dans l'espoir d'obtenir pour Mogadiscio et ses environs un statut égal aux six Etats régionaux qui forment la République fédérale de Somalie.

Ces Etats ont leur propre président et jouissent d'une large autonomie.

Le gouvernement central du président Farmajo est opposé à ce que la capitale obtienne un statut similaire.

Le conflit a éclaté début janvier lorsque le maire a proposé l'organisation d'une conférence pour discuter du futur statut de la région de Banadir contre la volonté du président.

RDCONGO/MANIFESTATION/POLICE/ONU

Marches interdites RDC : six morts à Kinshasa d'après l'ONU

Six personnes ont été tuées dimanche à Kinshasa dans la dispersion de marches interdites à l'appel d'un collectif catholique contre le maintien au pouvoir du président Kabila, a indiqué la Mission des Nations unies au Congo (Monusco).

Un précédent bilan de la Monusco faisait état de cinq morts dans la capitale de la République du Congo.

Les violences ont aussi fait 49 blessés dans tout le pays où 94 personnes ont été arrêtées, a ajouté la porte-parole de la Mission, Florence Marchal.

Le porte-parole de la police nationale congolaise a pour sa part affirmé que "deux personnes ont été



tuées" à Kinshasa.

"Neuf policiers" ont été blessés "dont deux grièvement", a-t-il ajouté dans une intervention sur la télévision d'Etat Radio télévision nationale congolaise (RTNC).

Parmi les deux tués selon les autorités, une personne a été victime d'un tir à bout portant d'un policier, selon

une source proche de la présidence. "Le policier est arrêté et doit être déferé à la justice", a indiqué Yvon Ramazani, chargé de mission à la communication de la présidence.

La dispersion de précédentes marches interdites le 31 décembre avait fait six morts dont cinq à Kinshasa,

selon la Monusco et la non-ciation apostolique, aucune d'après les autorités.

Le calme revenait en République démocratique du Congo dimanche après-midi, après les violences de la matinée à la sortie de la messe, à Kinshasa comme dans les grandes villes (Lubumbashi, Goma, Kisangani, Beni). Le ministre de l'Aménagement du territoire Felix Kabange Numbi, a affirmé à l'AFP que "des centaines de personnes recrutés par le curé de la paroisse Saint-Christophe ont tenté de pénétrer" dans sa résidence.

"Ma garde a procédé à des tirs de sommation avant l'arrivée de renforts qui ont arrêté 145 personnes", a-t-il avancé.

RDC:

Trois civils tués par des rebelles ADF

Trois civils ont été tués dimanche par de présumés rebelles ougandais ADF dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) où l'armée mène des opérations contre cette milice, a-t-on indiqué hier de sources concordantes.

Les heurts ont eu lieu dans la région de Beni, province du Nord-Kivu, où l'armée congolaise a lancé une offensive et subi des assauts des Forces démocratiques alliées (ADF) depuis dix jours.

"Il y a eu incursion des ADF hier (dimanche) à Kookola.

Trois personnes, un mort et ses deux clients, ont été tués avant que l'armée ne vienne intervenir", a dé-

claré Bernard Amisi Kallonda, administrateur du territoire de Beni, cité par l'AFP.

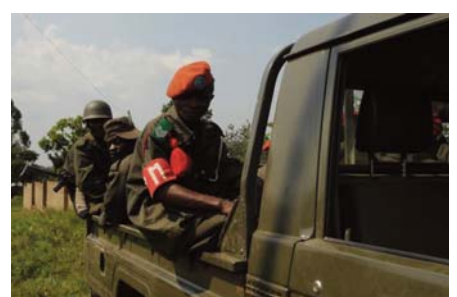
L'attaque a été confirmée par Jonas Mbusa, un responsable local de la société civile.

"Il y a eu incursion des ADF hier après-midi à Kookola, nous les avons repoussés.

Les opérations se poursuivent", a indiqué le capitaine Mak Hazukay, porte-parole de l'armée dans la région.

L'officier n'a pas confirmé, ni démenti le bilan de cette attaque.

Les ADF sont accusés de la mort de 14 Casques bleus début décembre dans la ré-



gion de Beni.

Vendredi, l'armée a perdu 22 militaires dans un assaut des miliciens, ont indiqué des sources diplomatiques.

Présents en RDC depuis 1995, les ADF sont opposés

au régime du président ougandais Yoweri Museveni, et sèment la terreur chez les civils dans la région de Beni où ils sont accusés d'avoir massacré plus de 700 civils entre 2014 et 2016.

AFGHANISTAN

L'Inde condamne fermement l'attaque terroriste de Kaboul

L'Inde a fermement condamné l'attentat terroriste perpétré samedi, contre l'hôtel Intercontinental de Kaboul, capitale afghane, qui a fait 22 morts.

"Nous exprimons nos sincères condoléances aux familles des personnes tuées dans cette attaque odieuse", a déclaré le ministre des Affaires étrangères, dimanche dans un communiqué.

Au moins 22 personnes, dont 14 étrangers, ont péri dans cette attaque menée par les insurgés talibans qui ont revendiqué la responsabilité de cette attaque, disant avoir cherché à cibler des responsables



afghans et des ressortissants étrangers dans l'établissement hôtelier. L'attaque a pris fin dimanche matin après douze heures de résistance de la part du commando armé.

Selon le porte-parole du ministère de l'Intérieur Najib Danish "tous les assaillants ont été tués et 126 personnes ont été secourues dont 41 étrangers".

AFGHANISTAN:

L'ONU condamne l'attaque terroriste de l'hôtel Intercontinental de Kaboul

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, et le chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), Tadamichi Yamamoto, ont vivement condamné l'attaque terroriste qui a visé samedi soir, l'hôtel Intercontinental à Kaboul, ont rapporté lundi des médias.

Dans un communiqué, M. Guterres, offrant ses plus sincères condoléances aux familles des victimes et souhaitant un prompt rétablissement aux blessés, a exprimé

sa "solidarité avec le gouvernement et le peuple de l'Afghanistan". Au moins 22 personnes ont été tuées, dont 14 étrangers, dans cette attaque menée samedi soir.

Les cinq assaillants ont également trouvé la mort lors des échanges de tirs avec les forces de sécurité afghanes.

Un siège de douze heures s'est terminé dimanche matin.

Selon la MANUA, les talibans ont revendiqué la responsabilité de cette attaque, disant avoir cherché à cibler

des responsables afghans et des ressortissants étrangers dans l'établissement hôtelier.

Dans un communiqué, M. Yamamoto a jugé "moralement odieux que les talibans soient entrés dans l'hôtel avec l'intention de tuer des civils".

Pour lui, "il n'y a tout simplement aucune justification à cette attaque, qui est spécifiquement interdite par le droit international humanitaire et qui peut constituer un crime de guerre".

CORÉE DU SUD

Enquête contre l'ex-président Lee sur des soupçons de corruption

Le parquet sud-coréen a effectué hier des perquisitions au domicile et au bureau du frère de l'ex-président Lee Myung-Bak, dans le cadre d'une enquête sur des soupçons de pots-de-vin obtenus par l'ancien chef de l'Etat.

Lee Sang-Deuk, 82 ans, est soupçonné d'avoir touché des centaines de millions de wons du Service national du renseignement (NIS), rapporte l'agence sud-coréenne Yonhap.

Ancien avocat, Lee Sang-Deuk avait été condamné en 2013 pour corruption dans une affaire distincte, et passé 14 mois derrière les barreaux.

Les enquêteurs du bureau du parquet du district central de Séoul ont saisi lundi des documents et des ordinateurs lors des perquisitions, selon Yonhap.

Cette descente intervient dans le cadre d'une enquête sur des soupçons de transferts de fonds illicites entre la présidence et le NIS lors du mandat de M. Lee, et lors de celui de Park Geun-Hye, également une conservatrice, qui a été destituée dans un retentissant scandale de corruption.

L'actuel président de centre-gauche Moon Jae-In s'est engagé à la suite de cette affaire qui a secoué le pays à faire le ménage dans la gouvernance de la quatrième économie d'Asie.



PALESTINE/UE/DIPLOMATIE Mahmoud Abbas va demander à l'UE de reconnaître l'Etat de Palestine

Le président palestinien Mahmoud Abbas devait demander officiellement à l'UE de reconnaître l'Etat de Palestine, lors de sa visite hier à Bruxelles, a indiqué dimanche le ministre palestinien des Affaires étrangères Riyad al-Malki.

Mahmoud Abbas "attend des ministres européens des Affaires étrangères qu'ils reconnaissent collectivement l'Etat de Palestine" en réponse à la décision du président américain Donald Trump de reconnaître El-Qods occupée comme capitale d'Israël, a déclaré M. al-Malki dans une interview exclusive à l'AFP.

"C'est vraiment important", a-t-il insisté.

Le président Abbas devait rencontrer hier lors d'un déjeuner de travail, la cheffe de la diplomatie de l'UE Federica Mogherini et les 28 ministres des Affaires étrangères, en marge de leur réunion mensuelle.

"Si les Européens veulent jouer un rôle, alors ils doivent être équitables dans leur traitement des deux parties et cela devrait com-



mencer avec la reconnaissance de l'Etat de Palestine", a plaidé le chef de la diplomatie palestinienne, soulignant que Mahmoud Abbas "reste engagé" dans le processus de paix au Proche-Orient, en répondant aux craintes de certains Etats membres après le récent discours du président palestinien déclarant "la fin" des accords de paix d'Oslo (1993).

"Il va dire (aux Européens): Je ne vais pas me retirer du processus de paix.

Je resterai engagé, mais je déclare que l'exclusivité de l'administration américaine à être le seul médiateur du processus de paix est terminée", a expliqué M. al-Malki.

SYRIE:

Une délégation de l'opposition à Moscou pour trancher sa participation au congrès de Sochi

Une délégation de l'opposition syrienne s'est rendue hier en Russie pour une première visite visant à déterminer sa participation ou non à un congrès sur la Syrie parrainé par Moscou.

Cette visite intervient alors que la Russie s'apprête le 30 janvier à accueillir des négociations de paix sur la Syrie, également parrainées par l'Iran, autre allié de Damas, et la Turquie.

Dans un communiqué le Comité des négociations syriennes (CNS), qui représente le spectre le plus large des groupes de l'opposition, a indiqué "répondre à une invitation du ministère russe des Affaires étrangères pour cette visite au cours de laquelle la délégation aura des entretiens avec le chef de la diplomatie, le ministre de la Défense et des membres de la commission étrangère du Parlement".

Avec cette visite, le CNS espère avoir une idée plus claire de "la véritable position de la Russie face au processus politique" d'autant que ce pays "est partie prenante du conflit et l'un des parrains des pourparlers sur la Syrie", selon le texte.

A plus d'une semaine du Congrès du dialogue national syrien dans la station balnéaire russe de Sochi, le CNS ne s'est pas encore prononcé sur sa participation, même si plusieurs groupes rebelles ont rejeté cette initiative en décembre.

Le CNS semble craindre que le processus engagé par Moscou n'empiète sur celui de Genève et des Nations unies.

"Nous allons prendre une position (...) à l'issue de notre visite en Russie", a indiqué le membre du CNS Hadi al-Bahra, cité par l'AFP.

Le CNS a en revanche indiqué qu'il participerait à une nouvelle session de pourparlers de paix sur la Syrie prévue les 25 et 26 janvier à Vienne sous l'égide de l'ONU.

Les discussions parrainées par l'ONU ont d'ordinaire lieu à Genève et le 8e round de discussions sur le conflit syrien, qui s'est tenu début décembre, s'est achevé encore une fois sans réelles avancées, avec comme pierre d'achoppement le sort du président Assad.

Déclenché en mars 2011, le conflit en Syrie a fait plus de 340.000 morts et des millions de déplacés et réfugiés.

ONU:

L'offensive turque en Syrie à l'ordre du jour du Conseil de sécurité hier



Le Conseil de sécurité de l'ONU a évoqué lundi l'aggravation de la situation humanitaire en Syrie après le lancement ce week-end d'une offensive turque contre les miliciens kurdes des YPG dans la région d'Afrine en Syrie, ont rapporté des diplomates.

Une réunion était déjà prévue pour évoquer le rapport du responsable de l'ONU chargé des Affaires humanitaires, Mark Lowcock, sur sa récente visite en Syrie.

Mais à la demande de la France, la rencontre à huis clos portera également sur l'escalade militaire en Syrie marquée par l'offensive turque contre les Unités de protection du peuple (YPG), mais aussi les bombardements du régime syrien, notamment à Idlib (nord-ouest) et dans la Ghouta orientale près de Damas.

La réunion débutera autour de 11h30 (16h30 GMT), selon des diplomates.

La Russie a annoncé samedi que ses militaires déployés dans la zone d'Afrine avaient quitté leurs positions pour "empêcher d'éventuelles provocations" ou menaces à leur encontre.

Le département d'Etat américain a quant à lui appelé dimanche la Turquie à "faire preuve de retenue" et à épargner les civils en Syrie, tandis que le ministre de la Défense Jim Mattis soulignait le fait qu'Ankara a "des préoccupations sécuritaires légitimes".

CLASSEMENT DU COUSCOUS PAR L'UNESCO :

Prochaines réunions d'experts maghrébins

Des réunions sont programmées prochainement entre experts issus des pays du Maghreb arabe dans le cadre du projet de classement de leur patrimoine culinaire commun, le couscous, comme patrimoine commun de l'humanité par l'Organisation des Nations-unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco), a annoncé le Directeur du Centre national de Recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), Slimane Hachi. «Le dossier du classement du couscous en tant que patrimoine universel est un projet commun aux pays du Maghreb. Son montage est en cours et des réunions d'experts de ces pays se tiendront prochainement », a déclaré à l'APS, M. Hachi. «Ce classement ferait la lumière sur l'ancéstralité de ce plat plusieurs fois millénaire et sur sa trans-culturalité car il appartient à plusieurs peuples. Il a résisté au temps et au changement et est demeuré authentique sans être figé», a commenté, de son côté, la Chercheuse audit centre, Ouiza Gallèze.

Le classement «éventuel» de ce patrimoine sur la liste universelle, lequel «doit intégrer au moins les pays du Maghreb», sera, en outre, «une reconnaissance et un moyen de raffermir les liens solides entre les peuples, dans le sens où ils répondent aux mêmes traditions par les mêmes expressions culinaires. Car comme tout élément culturel, le couscous est un moyen de rapprochement entre les peuples», a ajoutée cette spécialiste en patrimoine culturel. Elle explique que «l'exigence de l'Unesco est l'appro-

priation et le sentiment d'appartenance que les communautés doivent exprimer envers l'élément», objet de classement, avant de relever que le couscous représente «un composant de l'identité culturelle, symbolisant l'offrande et marquant les grands événements heureux ou tragiques, aux niveaux familial et communautaire».

Pour ces peuples, le couscous est «un moyen d'exprimer leur solidarité, mais aussi leur rapport à la nature», a-t-elle poursuivi, considérant que les Etats maghrébins «gagneraient à lancer en commun une étude de grande envergure pour cerner tous les contours» de ce patrimoine commun. Jusque-là, a-t-elle regretté, celui-ci a seulement constitué le thème partiel ou total de plusieurs écrits. Interpelée, par ailleurs, sur la valeur économique de cet héritage ancestral, Mme Gallèze considère que le couscous «est, dans son étendue, plus important que le pétrole, qu'il a dépassé les limites frontalières et revêtant une reconnaissance internationale, dans la mesure où il est présent sur les cinq continents». Au fur et à mesure de son développement, ce plat «s'est industrialisé et s'est enrichi» dès lors qu'on le retrouve associé à toutes les viandes. Ce pourquoi, a-t-elle fait remarquer, «le distinguo entre le couscous plat, à la mode, et l'originel, le végétarien ou avec peu de viande, est nécessaire, étant donné qu'il ne s'agit pas de chercher le meilleur ou le plus cher plat mais celui auquel le génie humain a donné de la saveur». Un couscous

auquel, également, «la tradition donne du sens et l'histoire une raison d'être», a-t-elle poursuivi, insistant sur le rôle essentiellement féminin quant à la perpétuité de ce précieux legs.

À la question de savoir comment les Etats concernés peuvent en tirer des dividendes économiques, elle a souligné la nécessité d'une «volonté politique» pour ce faire, tout en notant que le couscous peut être «propulsé» en Algérie dans le cadre du secteur touristique. À ce propos, elle a déploré l'absence de grands restaurants «spécialisés» dans les variétés de couscous, qui soient dotés d'une notoriété internationale et qu'un touriste étranger «intégrerait dans son itinéraire». Pis, il n'existe même pas encore «un guide» des différents restaurants versés dans cette spécialité, a-t-elle déploré.

Des origines très lointaines...

Le couscous, ce mets conçu à base de semoule de blé et accessoirement d'orge, est très apprécié de par le monde. Il est «un des plus importants plats dans les habitudes alimentaires du Maghreb et est une tradition très ancienne», explique Mme Gallèze, s'agissant de son origine, notant que le célèbre historien Ibn Khaldoun l'a cité comme «composant essentiel dans la définition du berbère ou de l'amazigh». Décliné sous diverses appellations en Algérie, en fonction de la région (Sekksou, Ksekssou, Berboucha, T'aâm etc), le couscous remonterait, selon la spécialiste,



à l'antiquité en raison de découvertes archéologiques attestant que «des ustensiles proches des outils de fabrication du couscous ont été retrouvés dans des tombes remontant au règne du roi Massinissa». En outre, des fouilles, dans la région de Tiaret, ont permis la découverte de pareils ustensiles, datant du IXème siècle, notamment le coussoussier.

«Le centre de l'Afrique du Nord était alors particulièrement prospère et était considéré comme le grenier de Rome», a-t-elle rappelé, avant de faire remarquer que les Arabes, «qui ne connaissaient pas la semoule», l'ont découverte lors de leur conquête de cette région pour l'adopter ensuite. «Une légende, située entre l'Algérie et la Tunisie, raconte qu'un chef de tribu menaça sa femme étrangère, nouvellement convertie à l'islam, de la tuer si elle ne lui préparait pas un couscous», a tenu à narrer la chercheuse.

L'introduction de cet ingrédient dans la péninsule Ibérique daterait, quant à elle, du règne de la dynastie berbère des Almohades, au XIIIème siècle, a encore fait savoir Mme

Gallèze, relevant que «sa popularité s'est propagée rapidement» en Espagne et au Portugal. «Bien avant la colonisation de l'Algérie par la France, l'auteur Rabelais l'a évoqué dans Pantagruel (1532) en l'appelant «Couscoussou», alors que son concitoyen Alexandre Dumas, l'a dénommé «Coussou Coussou» dans son «Grand Dictionnaire de cuisine», a-t-elle détaillé. La consommation de cette succulente préparation se répand «réellement» sur la rive nord de la Méditerranée au XXe siècle, avec l'émigration de familles algériennes lors de la première guerre mondiale, a affirmé la chercheuse, précisant que les «Pieds noirs» l'ont également emporté dans leurs bagages après l'indépendance de l'Algérie pour devenir enfin, le troisième plat préféré des Français, selon une étude réalisée en 2014.

«Le couscous, exclusivement berbère, nord-africain, antique et ayant acquis ses lettres de noblesse, demeure le plat copié et imité en dehors de ses frontières originelles, sans jamais être égalé, néanmoins», a conclu la spécialiste du CNRPAH.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA
CONSERVATION DES FORÊTS

M I S E E N D E M E U R E

Mise en demeure pour le lancement des travaux et ce dans un délai de 10 jours, à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale.

Toutes les entreprises titulaires des travaux de repeuplement dans le cadre de l'opération
N° NE5.226.1.262.120.17.02 :

- L'Entreprise **AMOURA ALI** sise rue Ben Badis N° 02 El Karima - **CHLEF**

Titulaire de :

Travaux de repeuplement par le marché N°02/2017 du 13/09/2017 sur un volume de 20 ha à **HAMAYANE Djebel Nseur** communes de **Youb**.

- L'Entreprise **RAHMANI ABDELKADER** sis à rue Djamel Abdelnacer- **MASCARA** -

Titulaire de :

Travaux de repeuplement par le marché N°03/2017 du 13/09/2017 sur un volume de 25 ha à **Tesselgha** communes de **HOUNET**. et 50 ha à **Faid Selimane** commune **MAAMOURA**.

- L'Entreprise **ERGR ZACAR** route nationale N°04 pépinière **Oued Sly** - **CHLEF**-

Titulaire de :

Travaux de repeuplement par le marché N°01/2017 du 13/09/2017 sur un volume de 20 ha à **Kersout** communes de **HOUNET**. et 50 Ha à **Bouamar** commune **Ouled Brahim**.

Faute de quoi l'administration des forêts procédera à l'application des mesures réglementaires prévues dans les clauses des marchés.

PRÉSERVATION DE LA CASBAH D'ALGER:

Tirer profit des expériences «réussies»

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a mis en avant, dimanche à Alger, l'importance d'étudier les expériences «réussies» à travers le monde en matière de protection et de préservation des villes habitées, classées patrimoine national, pour s'en inspirer dans la réhabilitation de la Casbah.

À l'ouverture d'une conférence internationale sur la protection et la revitalisation de la Casbah, M. Mihoubi a affirmé que la volonté politique est «forte et clairement exprimée» pour la protection du patrimoine culturel, notamment la Casbah d'Alger dont la réhabilitation figure parmi les priorités du gouvernement et du premier ministre, insistant sur l'impératif d'impliquer la société civile.

Le ministre a précisé que la réhabilitation des villes habitées classées patrimoine national «nécessite du temps», annonçant «la visite prochaine» de la nouvelle directrice de l'Organisation pour l'éducation, la science et la culture des Nations unies (Unesco), Audrey Azoulay à la Casbah et à d'autres sites algériens.

Pour sa part, le chef de l'unité Etats arabes au centre du patrimoine mondial de l'Unesco, Nada Al Hassan, l'étude d'expériences «réussies» dans la protection des villes classées patrimoine permettra d'élaborer «une feuille de route solide dans le cadre du développement durable» pour revitaliser la Casbah



d'Alger.

Selon la même responsable, la «mise en valeur» de la ville historique de la Casbah «nécessite plusieurs années de travail». D'autre part, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelawahid Temmar a indiqué que la sauvegarde des villes et quartiers anciens «est au cœur de la stratégie» de son

secteur en matière d'urbanisme, exprimant «son soutien» aux recommandations devant sanctionner cette conférence.

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh a affirmé dans une allocution que la restauration de la Casbah s'inscrivait dans le cadre du plan stratégique d'Alger (2015-2035), ajoutant que les travaux de réhabilitation de cette

ville exigeait «du temps et de la patience». La wilaya d'Alger supervise l'opération de restauration et de réhabilitation de la ville de la Casbah, classée en 1992 patrimoine mondial, en vertu de la décision de transfert du dossier de la Casbah de la tutelle du ministère de la culture à celle de la wilaya d'Alger, en 2017.

Le ministère de la culture continue à assurer l'aide et le suivi technique à travers l'Agence de réalisation des grands projets culturels (ARPC), alors que la wilaya se charge de la gestion de ce dossier, conformément au plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la Casbah d'Alger, adopté en 2012 par le gouvernement.

Les travaux de cette conférence, organisée par le ministère de la culture, sous le slogan «la sauvegarde et la réhabilitation de la Casbah d'Alger, patrimoine mondial», en coordination avec l'UNESCO, se poursuivront à travers l'organisation de plusieurs communications sur les expériences de différents pays en matière de sauvegarde du patrimoine.

TLEMCCEN :

Appels à valoriser le séminaire international sur le mouvement rénovateur musulman

Les participants au séminaire international de Tlemcen sur le mouvement rénovateur musulman en Algérie, les imams Senoussi Mohamed Ben Youcef et Mohamed Ben Ali comme exemple ont insisté dimanche sur la valorisation de cette rencontre au vu de son importance et son impact sur la société.

«Cette rencontre doit être promue», a-t-on recommandé, appelant à la publication des productions scientifiques prolifiques présentées, trois jours durant par les conférenciers, en vue de les mettre à la disposition des citoyens. «Ce séminaire, qui est à sa troisième édition, doit être organisé au niveau de l'ensemble des wilayas du pays, afin d'en faire profiter toutes les régions», ont-ils ajouté, insistant sur «la création d'un prix récompensant la meilleure recherche et d'un autre prix encourageant la plus jeune participation à cette rencontre». Les participants ont, également, recommandé le renforcement des échanges scientifiques entre les pays du Grand Maghreb pour mettre l'accent sur le référentiel national, mettant l'accent, en outre, sur le maintien du rôle du séminaire concernant la transmission, aux jeunes générations, des œuvres des savants de la nation musulmane pour les prémunir contre toute déviation. La troisième et dernière journée de cette rencontre a été marquée par la présentation de plusieurs conférences autour de la thématique du renouveau à partir de la pensée des deux cheikhs Ben Youcef et Ben Ali. Avant la clôture des travaux, les responsables de l'Association nationale des oulémas musulmans algériens, organisatrice du séminaire, ont tenu à rendre un hommage particulier aux conférenciers et aux participants, ainsi qu'aux autorités locales de la wilaya pour leur aide à la tenue du séminaire.

CASBAH D'ALGER:

Des associations appellent à l'application «rigoureuse» du plan de sauvegarde

Des associations engagées dans la sauvegarde de la Casbah d'Alger ont appelé dimanche à Alger à «appliquer rigoureusement» le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la vieille médina et à imposer le respect de ses dispositions juridiques. Lors de la première journée de la réunion internationale d'experts sur la conservation et la revitalisation de la Casbah d'Alger, les associations représentées par la présidente de l'«Association sauvegarde la Casbah d'Alger» (Asca), Houria Bouhired, ont présenté des recommandations aux pouvoirs publics en charge de la réhabilitation du site historique classé en 1992 au patrimoine mondial de l'humanité. Se référant au plan de sauvegarde, une de ses associations exhorte les pouvoirs publics à «imposer le respect» du cadre juridique du

plan, suggérant jusqu'à l'«expropriation» pure et simple en cas d'atteinte à l'intégrité des bâtisses ou de non manifestation de leurs propriétaires, et l'«expulsion» des indus occupants. L'Aasppa (Association algérienne pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine archéologique) recommande également le lancement «systématique» de fouilles archéologiques à la suite d'un effondrement de bâtisses et l'aménagement de bornes signalétiques sur l'histoire du site. De son côté, l'Asca propose la création de «banque des matériaux» à partir d'un tri sélectif des gravats, afin de récupérer les matériaux nobles comme la faïence et les boiseries. D'autres, à l'image de l'association de «Les amis de la rampe Louni Arezki», proposent des actions de sensibilisation portées par un programme de médiation

et d'animation culturelle de proximité ainsi que la création de petits commerces pour rétablir le tissu socio-économique de la cité. Toutes ces associations plaident pour une «gestion solidaire» des quartiers de la Casbah, par l'implantation de structures commerciales «légères» aptes à créer des emplois et à impliquer les jeunes habitants de la médina d'Alger. La réunion internationale d'experts sur la conservation et la revitalisation de la Casbah d'Alger, organisée par le ministère de la Culture en partenariat avec la wilaya d'Alger, se poursuit jusqu'à mardi. Les travaux se sont ouverts en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, du wali d'Alger Abdelkader Zoukh et de la chef d'unité des Etats Arabes au Centre patrimoine mondial de l'Unesco, Nada El Hassan.

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE DE LA VILLE D'EL-QODS OCCUPÉE:

Une experte palestinienne présente son expérience à Alger

L'experte palestinienne en préservation et revitalisation des villes historiques, Shadia Tougan, a présenté dimanche à Alger son expérience avec l'Organisation non gouvernementale «Taawon», une ONG qui œuvre à la préservation du patrimoine culturel de la vieille ville d'El-Qods et à l'amélioration des conditions de vie de ses habitants. Dans son intervention intitulée «Revitalisation de la vieille ville d'El-Qods: défis et lutte pour la survie», l'experte a présenté un aperçu des activités de cette ONG qui a lancé en 1995 un programme d'urbanisation et de revitalisation de la vieille ville d'El-Qods ainsi que d'autres villes de la Cisjordanie. Créée en 1983 en Suisse, l'ONG «Taawon» dispose d'un programme qui vise à améliorer les conditions humaines et socio-éco-

nomiques des habitants de la vieille ville et préserver le patrimoine humanitaire de cette ville, précise l'experte palestinienne. L'intervenante qui occupe actuellement le poste de Présidente du Centre régional arabe pour le patrimoine mondial a ajouté que ce programme comprenait notamment la réhabilitation des habitations, le renforcement des infrastructures et la restauration des monuments historiques, et ce en collaboration avec des organismes locaux et différentes organisations culturelles. L'experte a souligné que ce programme peine à avancer en raison des interventions de l'occupation israélienne qui autorise les colons à détruire le patrimoine national palestinien, outre l'interdiction qu'elle impose à l'importation des matériaux de restauration. Mme Tougan

a souligné également la destruction, par l'occupant israélien, de plusieurs sites historiques au niveau de la vieille ville, affirmant que l'Unesco «ne peut pas accéder à El Qods pour évaluer cette situation qui perdure depuis 1998».

Abordant le financement de l'ONG, M. Tougan a indiqué qu'il était constitué de «dons fournis par des hommes d'affaires palestiniens» ainsi que des organisations internationales, soulignant que l'ensemble des biens wakfs, islamiques et chrétiens, étaient «sous la supervision de la Jordanie avec l'accord de l'Organisation de libération de la Palestine». Inscrite en 1981 dans la liste du patrimoine mondial de l'Unesco à la demande de la Jordanie, la ville d'El-Qods a été réinscrite par le même pays dans la



liste du patrimoine menacé avant d'être déclarée en 2017 par l'Unesco, comme faisant partie des territoires palestiniens occupés.

APPS

Programme de la soirée

TF1 20:55

Gone

Réalisateur : John Terlesky
Avec : Chris Noth, Leven Rambin



Kidnappée à l'âge de 5 ans, Kit Lannigan passe plusieurs années auprès de ses ravisseurs, qu'elle finit par considérer comme ses propres parents, jusqu'au jour où elle est retrouvée par l'agent spécial Frank Novak. Sa longue captivité a altéré la mémoire de la jeune fille, qui ne garde que de vagues souvenirs de sa vie et de son identité précédentes. Elle croit se souvenir de son prénom : Kick. Quinze ans plus tard, l'homme qui l'a sauvée lui demande d'intégrer une unité spéciale qu'il a montée au sein du FBI, chargée de retrouver des victimes d'enlèvement. Il pense que le passé de Kick peut lui permettre de comprendre la psychologie des ravisseurs. Kick accepte d'apporter son aide sur une première affaire : le rapt de Mia Garcia, une jeune fille atteinte de dégénérescence maculaire...

France 2 20:55

Tout le monde joue avec la musique

DIVERTISSEMENT



Aux commandes de ce nouveau numéro, Bruno Guillon et Nagui proposent aux téléspectateurs et à des personnalités d'évaluer leurs connaissances musicales et de découvrir les secrets des chansons et des artistes les plus appréciés. Sur le plateau, six célébrités ont décidé de jouer le jeu. Au programme : des questions autour de la musique, d'Edith Piaf à Beyoncé, des quiz décalés et des anecdotes sur les coulisses des plus grands titres et de leurs interprètes. Il y aura également un focus sur les effets des mélodies sur le corps et les petites histoires des titres qui ont changé le monde.

France 3 20:55

Alliances rouges

Réalisateur : Marc Angelo
Avec : Barbara Cabrita, Anthony Delon



Anna, jeune mère célibataire d'origine modeste, épouse Guillaume, le beau et brillant chirurgien qui pourrait sauver la vie de son fils. Elle est la femme la plus heureuse du monde malgré l'animosité de la mère de Guillaume, qui lui fait bien sentir qu'elle n'est pas la bienvenue dans cette famille bourgeoise marseillaise. Alors que la nuit de noces vient de s'achever, la police découvre le cadavre de Roxane, l'ex-femme de Guillaume, qui vient d'être assassinée.

CANAL+ 20:00

Miss Sloane

Réalisateur : John Madden
Avec : Jessica Chastain, Mark Strong
Date de sortie : 8 mars 2017



A Washington, Elizabeth Sloane, employée dans un cabinet spécialisé dans le lobbying, prépare sa défense en vue d'un procès au cours duquel elle doit être accusée de corruption et d'émission de pots-de-vin. Trois mois plus tôt : la jeune femme, est en train de préparer son dossier concernant une taxe liée à l'huile de palme, quand elle est contactée par un puissant lobbyiste des armes à feu, qui veut redorer l'image de celles-ci auprès des femmes.

6 21:00

Patron incognito

MAGAZINE DE SOCIÉTÉ 5 saisons / 31 épisodes



Pour son premier jour incognito, David Giraudeau, directeur général de La Mie Câline, acteur de la restauration rapide en France, se rend dans les Pays de la Loire. Il endosse l'identité de Jérôme, un futur responsable censé gérer un point de vente à Arcachon. Il est formé par Sandra, 27 ans, vendeuse en CDD, qui ne souhaite pas pour le moment évoluer au sein de la société. Pour sa deuxième journée en immersion, David Giraudeau se rend dans l'usine de fabrication qui se trouve au rez-de-chaussée du siège, juste en dessous de son bureau. Il rencontre Martin, technicien polyvalent depuis seulement quatre mois. David se rend ensuite dans la Sarthe, dans un point de vente et croise Cécile, vendeuse, une employée modèle.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1780

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

	5	1			8	3	6	
4			7	1				8
6			4	5				9
	2	9		6				3
	4	6	3		7	5	9	
3				4				
2				3				
1				8				
3	5	1						

	6	4	3					5	9	4
3				9				4		2
5			4					1		6
2				6						5
	5	3	4		9	7	1			
	4	8		5						3
9			8	3						4
8			6	1						7
1	5				2	8	3			

Verticalement :

1. Etranglement du gland de la verge par le prépuce
2. Charrue - Airelle canneberge
3. Ville de la République tchèque - Infinitif
4. Éléments minces dont la tranche est utilisée pour le revêtement d'un âtre
5. Dysprosium - Filet de pêche
6. A fait du tort à qq - Chancelier
7. Nom de deux pharaons de la XIXe dynastie - Chute de la paupière

Horizontalement :

1. Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb par liqéfaction
2. Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
3. Caractère de ce qui est rapide - Théâtre national alpin
4. Cardinal français - Auteur compositeur et chanteur belge
5. Intercède auprès de Dieu - Prêtre
6. Divinité lunaire, infernale et marine de la mythologie grecque - Casque
7. Poète tragique grec
8. Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
9. Enlève - Grand, gros
10. Qui est à lui - Oie mâle - Né
11. Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
12. Débarrasse une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse

"Il y a des circonstances où le mensonge est le plus saint des devoirs."

* Eugène Labiche

Mots croisés n°1780

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Terreurs



Grille géante n°480

chant à mi-voix par derrière	attifa	évident	jaillissent	partie charnue direction de rose	verre de bière	certifiait
prévénants	allié	entre-lacement	fondamental	apportées	support de voiles avant de paguëbot	jeune fille
grasse				fleuve de France		
jamais comme avant	appliquait quote-part	petits chemins fête au Vietnam		asséchées	forte carte femme amphibie	mot de jeune obstiné
relèvent			assécha	insinué		
réjouissance		porteuse de fleur marine de dauphin	haute	incontestable fait un veau		
bâfreuse de laine hexaédres		objet de voyageur	façon-niers	remarque abrégée outil de cuisinier	tissu grossier	calmées
flotter		aimables		faible lumière immensité		
passivités			incroyant		bruit de caisse évalué-ral	
allure équestre	notifiée			supports de balles édile municipal		crie comme un cerf
joindrais		liquides vitaux frapper du sabot		caverne		
cri de snob				très digeste		
souillés	fesse familière brasiers du logis		caduque	purin		
fleur décorative			chef vénitien	ôter l'épiderme		
			réchauffe			arqile de poterie
genre de lentilles		feuille de métal	gloire du cabot		idiome gaélique fin d'infinitif	
céréale		proposé			cri du maladroït	
garantir	femme acariâtre			quides de motrice		

Solution

C'est arrivé un 23 janvier

2002 : début des audiences sur l'affaire des contrôleurs aériens milanais. Il leur est reproché d'avoir abandonné régulièrement leur poste pour aller faire des courses, voir pour aller jouer au football durant leurs heures de travail, abandonnant ce dernier à leur collègues plus que surchargés par l'importance du trafic aérien de Milan, Italie.

Célébrations :

- Allemagne et France : Journée franco-allemande.
- Espagne : Valence : Festivités de la Saint-Vincent.
- Saint-Vincent-et-les Grenadines : Fête nationale de la Saint-Vincent.

Sudoku n°1779

1	5	4	3	6	8	2	9	7
7	8	9	2	1	4	3	6	5
6	2	3	5	9	7	4	1	8
2	7	6	1	4	9	5	8	3
4	9	8	6	3	5	1	7	2
3	1	6	8	7	2	9	4	6
8	6	1	9	2	3	7	5	4
9	4	2	7	5	6	8	3	1
5	3	7	4	8	1	6	2	9
5	1	2	6	7	3	4	8	9
4	8	3	9	5	2	6	7	1
3	9	1	7	8	6	2	4	5
6	8	2	4	3	5	1	9	7
7	5	4	1	2	9	3	6	8
1	2	6	8	9	7	4	3	5
8	4	3	2	6	1	5	7	9
9	6	7	3	5	4	8	1	2
2	7	6	5	1	3	9	8	4
4	1	8	9	7	2	6	5	3
5	3	9	6	4	8	7	2	1

Mots Croisés n°1779

SCRIPTURAIRE
 AIOLI■SAUNER
 LAPINE■IXODE
 INA■SOUL■CUI
 FORMOL■LATIN
 I■TENERE■ART
 COZES■PRIVEE
 AL■S■BRAVO■R
 TYR■MA■IE■M■
 IMAGERIE■VIN
 OPTERIONS■EU
 NESLE■STABLE

Grille géante n°479

E	L	F	B	R	F	O
I	M	B	A	G	I	S
V	E	G	E	T	A	R
R	I	R	A	A	U	D
C	L	E	I	M	I	T
I	P	L	S	S	I	L
A	F	F	A	L	E	F
E	C	O	T	R	I	E
E	C	O	L	I	V	E
S	T	A	R	S	U	A
C	R	A	N	E	R	A
A	C	T	I	O	N	R
V	I	A	N	U	I	R
P	A	I	X	E	S	P
M	I	N	C	E	S	A
A	S	T	E	R	I	E



(GR. A) TUNISIE-ALGÉRIE (25-25) :
Un derby riche en rebondissements

L'Algérie est passée à côté d'une précieuse victoire, dimanche à Libreville face à la Tunisie, se contentant du nul 25-25 arraché à la toute dernière seconde d'un match à suspense et riche en rebondissements comptant pour la 4^e journée du groupe A de la CAN-2018 de handball. Ce 23^e derby maghrébin entre Algériens et Tunisiens en Coupe d'Afrique des nations (CAN) a tenu toutes ses promesses, pour le grand bonheur du public présent qui a assisté sans aucun doute au plus beau match du tournoi jusqu'à maintenant.

Sur le plan comptable, ce nul ne fait nullement les affaires des Verts, lesquels visaient tout simplement la victoire mais qui, sauf surprise, devraient boucler le premier tour à la 3^e place.

Les deux équipes se sont livrées à une rude bataille sur le terrain et chacune d'entre elles a eu sa mi-temps. Au tableau d'affichage, elles ne se sont pas quittées et se répondaient du tac au tac. Il a fallu en effet attendre la 23^e minute pour voir la Tunisie prendre deux buts d'avance (8-10), maintenant cet écart jusqu'à la mi-temps (11-13). Au retour des vestiaires, les Verts, qui ont sans aucun doute disputé leur meilleur match du tournoi, ont pris le taureau par les cornes pour passer devant au score à partir de la 35^e minute de jeu (15-14).

Le gardien Adel Bousmal s'est particulièrement distingué en arrêtant trois jets de 7 mètres sur quatre, de même que l'arrière droit Abderrahim Berriah, élu homme du match avec ses six réalisations. Les hommes de Sofiane Haïouani ont continué de dominer jusqu'à la 57^e minute, quand les Tunisiens ont remis les pendules à l'heure à 23-23, avant de renverser la vapeur à dix secondes de la fin (24-25). C'est là qu'a surgi l'homme de la situation, l'ailier gauche Riyadh Chahbour pour offrir un point précieux surtout pour le moral des troupes, en marquant à la dernière seconde du match dans un scénario qui rappelle son but ayant propulsé les Verts en finale de la CAN-2012 au Maroc aux dépens de l'Égypte 26-25.

23^e CAN DE HANDBALL À LIBREVILLE (GABON) DU 17 AU 27 JANVIER

ALGÉRIE (BILAN 1^{ER} TOUR) :

Les Verts auraient pu mieux faire

La sélection algérienne de handball a bouclé le premier tour de la Coupe d'Afrique des nations 2018 (CAN-2018) au Gabon avec un bilan de deux victoires, un nul et une défaite, nourrissant quelques regrets après avoir montré qu'elle pouvait nettement faire mieux.

Le nul arraché dimanche face à la Tunisie (25-25) au terme d'un match intense et plein de rebondissements, peut constituer une référence pour les hommes de Sofiane Haïouani pour le reste de la CAN au vu de leur prestation, eux qui ont soufflé le chaud et le froid durant leurs trois premières sorties.

La défaite surprise face au Gabon (26-25) lors de la 2^e journée est restée en travers de la gorge de toute la délégation algérienne et sera, sans aucun doute, lourde de conséquences pour le Sept algérien qui devrait boucler le premier tour à la 3^e place derrière la Tunisie et le pays organisateur car tout le monde voit mal comment ce dernier pourrait perdre lundi face à un décevant Cameroun, bon dernier de la poule A avec un zéro pointé.

Très en retard dans la préparation de la CAN-2018 en raison de problèmes multiples, l'équipe nationale a bien entamé le tournoi en dominant assez facilement les Lions indomptables (31-23), avant de se faire surprendre par des Gabonais très volontaires et accrocheurs qui, de surcroît, ont bénéficié des avantages du pays hôte.

Ils ont eu l'occasion de se ressaisir juste après face au Congo (33-31), au cours d'une rencontre qui a servi plus au staff technique de remettre en confiance ses troupes en faisant jouer le maximum de joueurs. Devant la Tun-

sie, les coéquipiers de Messaoud Berkous (élu deux fois homme du match au premier tour) ont rendu presque une copie sans faute, n'était-ce un petit passage à vide dans les dix dernières minutes qui a permis aux Tunisiens de passer devant au tableau d'affichage avant l'égalisation à l'ultime seconde de Riyadh Chahbour.

Une «réponse» aux détracteurs

Pour le gardien et capitaine des Verts, Abdellah Benmenni, l'équipe «monte crescendo et tous les joueurs ont prouvé qu'ils avaient de la valeur». «Personnellement je pense que la rencontre face à la Tunisie est une réponse à ceux qui ont enterré trop tôt cette équipe après la défaite contre le Gabon. On a montré que l'Algérie était toujours là. Le problème c'est qu'avec le retard accusé dans la préparation, le premier tour nous a servi à mieux nous préparer pour les matchs à élimination directe», a réagi le portier du GS Pétroliers et un des piliers de cette sélection algérienne à l'issue du nul, le quatrième seulement pour l'Algérie en 22 participations à des phases finales de CAN.

Ce premier tour a permis aussi de lancer dans le bain certains nouveaux joueurs qui commencent petit à petit à s'affirmer, à l'image de Walid Djebouni, Mohamed-Amine Belaid, Mouloud



Bourriche, Abdenour Hammouch et Latif Moufok, ces trois derniers ayant été sous la coupe de Sofiane Haïouani quand il coachait le CR Bordj Bou Arréridj.

Promu des U-21 avec lesquels il a disputé le Championnat du monde de la catégorie à Alger en juillet 2017, Mustapha Hadj-Sadok est en train de découvrir le monde des grands, tandis que le gardien de but Khalifa Ghedbane, héros du Mondial des moins de 21 ans, a explosé au plus haut niveau, reléguant Benmenni et Adel Bousmal au banc de touche depuis le match du Congo.

Au bilan comptable, l'équipe a récolté cinq points et occupe provisoirement la deuxième place, en attendant le déroulement des

matchs Tunisie-Congo et Cameroun-Gabon lundi. En quatre rencontres, elle a inscrit 114 buts et en a encaissé 105, soit une différence de +9.

Du travail reste à faire sur le plan du jeu, de l'avis même du coach national, pour une formation en pleine reconstruction et qui a concédé beaucoup à ses adversaires. Les Verts auront devant eux deux jours de repos avant d'entamer les choses sérieuses, c'est-à-dire les rencontres à élimination directe, à partir des quarts de finale lors desquels ils affronteront, sauf surprise, l'Angola, leur bourreau au Caire en 2016 en match de classement pour la 3^e place, les privant de Championnat du monde en France.

L'ENTRAÎNEUR DE L'EN SOFIANE HAÏOUANI :

«Nous essayons de progresser étape par étape»

La sélection algérienne de handball, qui a bouclé dimanche soir le premier tour de la Coupe d'Afrique des nations 2018 (CAN-2018) au Gabon avec un bilan de deux victoires, un nul et une défaite, tente de progresser «étape par étape» en vue des quarts de finale, a indiqué son entraîneur Sofiane Haïouani. «Nous essayons de progresser étape par étape sur différents plans, on creuse aussi sur le mental des joueurs. Ce genre de championnats se gère match par match. On n'a pas à courir derrière 36.000 lièvres, on court derrière un seul lièvre d'une manière zen et concentrée. J'espère qu'on pourra le rattraper», a déclaré l'entraîneur national à l'APS, en faisant le bilan de la sortie algérienne au premier tour de la CAN-2018. Très en retard dans la préparation de la CAN-2018 en raison de problèmes multiples, l'équipe nationale a bien entamé le tournoi en dominant le Cameroun (31-23), avant de se faire surprendre par des Gabonais très volontaires et accrocheurs qui, de surcroît, ont bénéficié des avantages du pays hôte (26-25).

Ils ont eu l'occasion de se ressaisir juste

après face au Congo (33-31), au cours d'une rencontre qui a servi plus au staff technique de remettre en confiance ses troupes en faisant jouer le maximum de joueurs, avant d'arracher le nul 25-25 à l'ultime seconde du match devant la Tunisie. Invité à donner son avis sur les quatre premières sorties des Verts, au lendemain du nul contre la Tunisie dans le cadre de la 4^e journée de la poule A, l'ancien coach du CR Bordj Bou Arréridj estime que «le groupe a montré qu'il était bien présent pour la compétition».

«Contre le Cameroun ça n'a pas été facile, ce fut un match physique et il y a eu beaucoup d'engagement. C'est vrai qu'on a perdu par la suite devant le Gabon, mais notre nature, nous les Algériens, c'est qu'une défaite nous rend plus forts, ce qu'on a prouvé face au Congo», a-t-il analysé.

Devant la Tunisie, les coéquipiers de Messaoud Berkous (élu deux fois homme du match au premier tour) ont rendu presque une copie sans faute, n'était-ce un petit passage à vide dans les dix dernières minutes qui a permis aux Tunisiens de pas-

ser devant au tableau d'affichage avant l'égalisation à l'ultime seconde de Riyadh Chahbour.

«On n'a pas à rougir de ce nul. Nous aurions aimé gagner mais au-delà du résultat je pense qu'on a montré que le groupe est bien présent pour la compétition. J'espère qu'on pourra gérer la deuxième étape du tournoi qui interviendra après 48 heures, d'une manière assez intelligente et assez intense», a ajouté Haïouani. Une deuxième étape qui, espère l'ex-sélectionneur de l'équipe juniors d'Arabie Saoudite, permettra aux Verts d'accéder jusqu'en demi-finales afin de rester en course pour une place qualificative au Championnat du monde 2019 en Allemagne et au Danemark. «Nos ambitions restent relatives à notre préparation. Nous avons 48 heures de repos avant de disputer trois autres matchs qui pourront nous propulser en haut ou nous envoyer en bas. J'espère que ce sera en haut, c'est-à-dire essentiellement une place en demi-finales. Je crois que mis à part la blessure d'Hichem Daoud, tout le monde est sorti indemne du premier tour», a-t-il conclu.

4^e nul de l'Algérie en phases finales

L'Algérie a signé dimanche soir à Libreville face à la Tunisie (25-25), son quatrième nul seulement en 22 participations à des phases finales de Coupe d'Afrique des nations (CAN) de handball, dont la 23^e édition se déroule au Gabon. Deux des trois précédents nuls avaient été enregistrés contre cette même Tunisie que les Verts ont affrontée dimanche, dans le cadre de la 4^e journée du groupe A de la CAN-2018,

pour la 23^e fois dans le tournoi continental. Le premier «draw» avait sanctionné les débats algéro-tunisiens en 1981 à Tunis (19-19), quand le Sept national, sous la conduite d'un certain Mohamed-Aziz Derouaz, avait été sacré champion d'Afrique aux dépens de la Côte d'Ivoire (30-25). Les deux autres nuls avaient été obtenus par Salah Boucheikriou comme entraîneur : en 2010 encore contre la Tunisie (21-21 au Caire) et

deux années plus tard à Salé (Maroc) devant l'Égypte lors de la dernière journée du premier tour (34-34) dans un simulacre de match de handball. En effet, les deux puissances du handball continental évoluaient dans la même poule (B) et savaient qu'en raison d'un calendrier «mal fait», elles allaient s'affronter de nouveau dans le dernier carré, chacune d'entre elles refusant alors de dévoiler ses cartes. En demi-finales, le

dernier mot était revenu à l'Algérie qui, menée d'un but à 20 secondes de la fin du match, allait marquer deux fois dont une réalisation de Riyadh Chahbour à la toute dernière seconde (26-25). Un Chahbour qui a récidivé dimanche soir en égalisant à l'ultime seconde du match face à la Tunisie, offrant un précieux nul à l'équipe notamment pour le moral des joueurs.

APS

JUDO / GRAND PRIX DE TUNIS-2018:

Lyes Bouyacoub (5^e), meilleur algérien classé

Le judoka algérien Lyes Bouyacoub (-100kg) a pris la 5^e position au Grand Prix de Tunis, doté de 100 mille dollars de prix, et qui a enregistré la participation de plus de 335 judokas représentant 49 pays dont l'Algérie.

Engagé dans le groupe D de sa catégorie, Bouyacoub a réussi tout d'abord à sortir vainqueur de son groupe composé de 7 athlètes. Après un quart de finale à Blanc, l'Algérien a battu, par la suite, le Japonais Kira Yoshiaki (Ippon) et le Brésilien Leonardo Goncalves (Brésil) par ippon, pour sortir vainqueur de sa poule.

En demi-finale de la compétition, Bouyacoub a vu son chemin s'arrêter devant l'Irlandais Fletcher Benjamin, vainqueur du tournoi, avant de perdre son unique combat de repêchage (pour la bronze) devant le Viktor Demyanenko (Kazakhstan).

Le podium de la catégorie des moins 100kg est composé de Fletcher (médaillé d'or) après sa victoire en finale devant le Russe Ramazan Malsuigevon (argent), du Kazakh, Demyanenko et du Brésilien Leonardo Goncalves.

Pour sa part, Abderrahmane



Benamadi a pris la 7^e place de la catégorie des -90kg, en perdant au repêchage devant le Brésilien Rafael Macedo, par ippon à 29 seconde de la fin du temps réglementaire du combat. Benamadi a commencé son parcours au Grand Prix de Tunis, par un tour à blanc dans le groupe B, avant d'éliminer Smink Jesper (Pays-Bas) en demi-finale de la poule. Néanmoins, lors de la finale de la poule, l'Algérien a perdu

face à l'Anglais Frazer Chamberlain par trois Shido (avertissement) et après le Gold score.

Le titre chez la catégorie des moins de 90 kg qui a enregistré la participation de 26 athlètes, est revenu au Kazakh Islam Bozbayev, devant le Hongrois Krisztian Toth et David Klammert (Tchéquie). En revanche, l'Algérien Mohamed Rebahi n'a pas résisté dans sa catégorie des -60kg, en perdant d'entrée (1^{er}

tour) face au Russe Gamzat Zairbekov par Waza-ari. Le podium chez les -60kg est dominé par Français Walide Khyar (or) devant le Slovène Matjaz Trbovc (argent), le Japonais Seiya Miyahara et le Kazakh Gusman Kyrgyzbayev (bronze). L'Algérie a pris part au Grand Prix de Tunis de judo avec trois athlètes garçons contre 22 (12 messieurs et 10 dames) annoncés au départ. Le tournoi de Tunis devait être une étape préparatoire de la sélection algérienne au Championnat d'Afrique des nations seniors, prévu du 12 au 15 avril également en Tunisie. La fédération algérienne de judo (FAJ) avait décidé de rassembler l'effectif de l'équipe nationale dont la majorité sont en fin de carrière.

Déjà, ses effectifs ont été scindés en deux groupes, le premier composé d'athlètes d'expérience qui disputeront les compétitions internationales et les qualifications aux Jeux olympiques, et le second sera formé de jeunes talents qui prendront part aux stages de préparation pour acquérir de l'expérience et gagner une place dans l'équipe A.

NATATION / CHAMPIONNAT NATIONAL (MINIMES/JUNIORS):

Plus de 450 athlètes annoncés pour la compétition



Plus de 450 nageurs et nageuses, représentant 55 clubs et 17 ligues sont attendus, du 24 au 27 janvier 2018 à la piscine de Bab Ezzouar (Alger), pour prendre part au Championnat National Hivernal minimes - juniors (petit bassin), a appris l'APS, hier de la fédération algérienne de natation (FAN). Inscrit au calendrier annuel de la fédération, le National hivernal des jeunes catégories (minimes/juniors) aura pour objectif, surtout "la prospection auprès des jeunes talents susceptibles de renforcer les équipes nationales, en prévision des échéances internationales à venir, mais aussi, évaluer leur niveau et potentialité, et attester du niveau technique général de ces catégories en Algérie", estiment les observateurs.

La compétition se déroulera en quatre jours regroupant six séances en finale directe, et la première aura lieu mercredi à partir de 17h00. A l'issue des épreuves, deux classements (par sexe) pour les minimes (un classement par médailles et un autre par points pour les 16 premiers), avec un tableau de cotation selon les règlements FINA-2017. Tandis que pour les juniors, seul le classement par médailles sera établi par les organisateurs. Programme des épreuves retenues pour le Championnat National Hivernal minimes - juniors (petit bassin):

1^{re} séance (17h00):

100m dos (garçons), 50m papillon (filles), 200m brasse (garçons), 400m nage libre (filles), 1500m nage libre (garçons), 4x100m 4 nages (filles)

2^e séance (9h00):

50m dos (filles/garçons), 100m papillon (filles), 200m 4 nages (garçons), 400m 4 nages (filles), 100m nage libre (garçons) et 4x100m nage libre (filles).

3^e séance (17h00):

200m papillon (filles), 100m brasse (garçons), 200m dos (filles), 100m 4 nages (garçons), 50m nage libre (filles), 200m nage libre (garçons), 4x200m nage libre (filles).

4^e séance (9h00):

100m dos (filles), 50m papillon (garçons), 200m brasse (filles) et 400m nage libre (garçons), 800m nage libre (filles) et 4x100m 4 nages (garçons).

5^e séance (17h00):

200m papillon (garçons), 100m brasse (filles), 200m dos (garçons), 100m 4 nages (filles), 50m nage libre (garçons), 200m nage libre (filles), et 4x200m nage libre (garçons).

6^e séance (9h00):

50m brasse (garçons et filles), 100m papillon (garçons), 200m 4 nages (filles), 400m 4 nages (garçons), 100m nage libre (filles) et 4x100m nage libre (garçons).

LUTTE/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (CADETS, JUNIORS ET SENIORS):

Les sélections algériennes en stage de sélection à Alger

Les sélections algériennes de lutte cadets, juniors et seniors (messieurs et dames) effectueront à partir de lundi un stage au Centre de préparation des équipes nationales à Souidania (Alger) en prévision des championnats d'Afrique, prévus du 7 au 11 février à Port Harcourt (Nigeria), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). La direction technique nationale a fait appel à 77 athlètes qui seront conduits par les entraîneurs Zeghdane Messaoud (juniors/gréco-romaine), Naanaa Abderrahmane (cadets), Trouzine Hamid (juniors/lutte libre), Mohamed Berrahmoune (seniors) et Boukrif

Moufida (cadettes). «Ce stage entre dans le cadre de la préparation des lutteurs en vue des prochains championnats d'Afrique à Port Harcourt dans les trois catégories (cadets, juniors et seniors). C'est la dernière phase pour effectuer le choix définitif et sélectif des athlètes qui seront engagés à ce rendez-vous», a indiqué Idriss Haoues, Directeur des équipes nationales (DEN).

Les sélections algériennes de lutte (cadets, juniors, seniors et féminine) avaient décroché 36 médailles (14 or, 15 argent et 7 bronze), lors des championnats d'Afrique 2017 organisés à Marrakech au Maroc.



BODYBUILDING:

Championnat régional «Ouest» les 1 et 2 février à Saïda



Le championnat régional Ouest de bodybuilding seniors aura lieu les 1 et 2 février à la salle omnisports «Hamada Ahmed» de Saïda, a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs.

Cette compétition de sport de musculation et de démonstration, organisée par la Fédération algérienne de bodybuilding, fitness et power lifting, en collaboration avec la ligue wilaya et la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de

Saïda, verra la participation de plus de 150 bodybuilders des wilayas de l'Ouest, à savoir Naâma, Béchar, Saïda, Tiaret, Tissemsilt, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Relizane, Mostaganem, Oran et Saïda, dans dix catégories de poids de moins 60 à plus de 100 kg, qui seront soumis la veille des compétitions à une pesée.

Dans cette compétition, les athlètes auront à exécuter sept mouvements olympiques, à savoir le biceps, le

double biceps, les dorsaux d face, les abdominaux, les cuisses, le profil droit et le profil gauche. Les trois premiers de chaque catégorie de poids seront qualifiés directement à la phase finale du championnat d'Algérie 2018 de bodybuilding qui aura lieu du 19 au 21 avril à Sétif. Les autres athlètes non classés dans les trois régions du pays disputeront un tournoi national «Open» de repêchage qui aura lieu les 1 et 2 mars à Bouira.

TENNIS/TOURNOI INTERNATIONAL ITF (JUNIORS MAGIC TROPHY):

L'Algérien Abibsi passe au second tour

L'Algérien Mohamed Ali Abibsi a composé dimanche soir son ticket pour le deuxième tour de la phase qualificative du tournoi international 5th ITF Juniors Magic Trophy, qui se dispute du 21 au 28 janvier, au tennis club de Hammamet (Tunisie). Abibsi a battu facilement le Tunisien Chahine Oueslati sur le score 6-0 6-1.

Lors du second tour prévu ce lundi, Abibsi (2097^e mondial) affrontera un autre Tunisien. Il s'agit de Yassine Chouaieb (420^e

mondial), tête de série N 3, exempté du premier tour.

En cas de victoire, l'Algérien sera opposé au troisième tour, au vainqueur du match opposant l'Italien Simone Cacciapuoti (543^e mondial) au Tunisien Aziz Helali (615^e mondial).

Outre Abibsi, deux autres Algériens sont engagés dans cette échéance. Il s'agit de Youcef Rihane (255^e mondial) et Lynda Benkaddour (374^e mondiale). Les sociétaires du GS Pétroliers seront en lice dès mardi pour le

compte des premiers tours du tableau final. Plusieurs joueurs et joueuses bien classés dans le "ranking mondial" sont présents à Hammamet, notamment les Espagnols Carlos Lopez Montagu (56^e mondial), Alejandrov Vedri Asensi (98^e mondial), la Roumaine Selma Stefania Cadar (128^e mondiale) et la Russe Maria Krupenina (143^e mondiale). Ce tournoi classé grade 2, se déroule sur les courts en terre battue du tennis club de Hammamet (Tunisie).



FOOTBALL/ MATCH AMICAL : La Palestine au menu de l'équipe des U-21 le 27 février (FAF)



La sélection algérienne de football des moins de 21 ans affrontera l'équipe palestinienne A le mardi 27 février prochain en match amical, a annoncé dimanche la fédération algérienne de football (FAF) sur son compte Twitter, sans préciser le lieu de son déroulement.

Il s'agit du deuxième match amical entre les deux pays après celui ayant opposé le 17 février 2016 les deux sélections olympiques au stade du 5-juillet d'Alger (victoire de la Palestine 1-0).

L'équipe nationale des U-21, dirigée par Boualem Charef, également directeur des équipes nationales (DEN), vient de livrer deux tests amicaux face à la Tunisie à Alger. Lors du premier match disputé au Centre technique national de Sidi Moussa, les Algériens se sont inclinés (1-0) avant de faire match nul lors du second rendez-vous disputé au stade Omar-Hamadi (1-1). Ces deux rencontres ont permis au coach national de faire une large revue d'effectif. C'est le troisième groupe de joueurs qu'il regroupe dans le cadre d'un cycle de prospection dont l'objectif est de dégager un groupe d'une trentaine de joueurs qui se préparera pour le tournoi de football des Jeux Méditerranéens de Tarragone (Espagne), qui auront lieu l'été prochain.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE - 22E JOURNÉE / ANDERLECHT: Hanni signe son cinquième but de la saison



L'international algérien d'Anderlecht, Sofiane Hanni, a inscrit dimanche soir son cinquième but de la saison lors de la victoire de son équipe chez Genk (0-1), dans le cadre de la 22e journée du championnat belge de football. Hanni a inscrit l'unique but de la partie à la dernière minute de la première mi-temps. Grâce à cette victoire, Anderlecht, champion en titre, occupe la 3e place au classement de la Jupiler Pro League avec 43 points au compteur, à onze longueurs du leader Club Bruges. Outre ses cinq buts en championnat depuis l'entame de la saison, Hanni compte un but en ligue des champions contre le Bayern et un autre en Super coupe de la Belgique. L'ancien joueur de Malines avait terminé meilleur passeur lors du précédent exercice avec 17 passes décisives. L'Algérien a rejoint Anderlecht en 2016. Il avait été sacré meilleur buteur du championnat de Belgique lors de la saison 2015-2016 (17 buts) et a été aussi choisi meilleur joueur de la saison sous le maillot du FC Malines.

RETRAIT DE LA DÉLÉGATION DE GESTION DES CHAMPIONNATS À LA LFP : Zetchi : «La décision a été prise en toute légalité»

Le président de la fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi a affirmé dimanche que le retrait de la délégation de gestion des championnats de football professionnel au Conseil d'administration de la Ligue de football professionnel (LFP) a été pris en toute légalité.

«Nous avons usé de l'article 20 de la convention signée en 2011 pour retirer la délégation de la gestion des championnats professionnels à la LFP. La compétition est désormais sous la tutelle de la FAF qui va gérer les championnats par le biais d'un directoire», a indiqué Zetchi à la presse, à l'issue de la fin des travaux du Bureau fédéral tenus à l'Ecole nationale des sports olympiques d'El-Baz à Sétif. «La décision a été prise en toute responsabilité et conformément à la loi en vigueur», a ex-

pliqué Zetchi, sans pour autant donner les raisons de ce retrait de délégation. La FAF a annoncé un peu plus tôt durant la journée, sur compte officiel sur Twitter, avoir procédé «avec effet immédiat au retrait de la délégation de gestion des championnats de football professionnel au Conseil d'administration de la LFP (...)». En attendant la tenue d'une assemblée générale électorale de la LFP, le BF va charger un directoire de gérer les affaires courantes». Elu en juillet 2011 à la tête de la LFP, Mahfoud Kerbadj quitte ainsi l'instance dirigeante de la compétition alors que son mandat court encore jusqu'en 2019. La convention de la délégation a été signée le 4 juillet 2011 entre l'ancien président de la FAF Mohamed Raouraoua, Mahfoud Kerbadj et Ali Malek, président de la Ligue nationale de football (LNFA) pour la gestion des deux championnats amateur et professionnel.



Kerbadj : «J'ai pris la décision de qualifier les joueurs de l'ESS pour servir le football algérien»

Le président de la ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, destitué par le bureau fédéral de la FAF, a déclaré dimanche à Sétif qu'il avait pris la décision de qualifier les joueurs de l'ESS «pour servir le football algérien».

«J'ai pris une décision et j'assume. L'Entente Sportive de Sétif (ESS) participe à la ligue des champions africaine et la date limite pour le mercato d'hiver était fixée au 15 janvier et il était inadmissible d'attendre la réunion d'aujourd'hui pour statuer sur ce cas», a indiqué Kerbadj.

Et d'ajouter : «Si la LFP n'avait pas autorisé l'ESS à recruter, il lui aurait été impossible d'engager trois joueurs pour la compétition africaine». Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) avait décidé ce dimanche, au cours d'une réunion tenue par cette instance à l'Ecole nationale des sports olympiques à Sétif, de



retirer la délégation de gestion des championnats de football professionnel au Conseil d'administration de la Ligue de football professionnel présidé par Mahfoud Kerbadj.

À l'issue de cette réunion, Mahfoud Kerbadj a déclaré à la presse locale que «la réunion du bureau fédéral à Sétif avait un ordre du jour ordinaire et périodique mais le président de la FAF, Kheireddine Zetchi conformément à la convention qui lie la ligue à la fédération et en application des lois en vigueur, dé-

cidé de retirer à la LFP la délégation de gestion des championnats de football professionnel».

Il a ajouté que «le bureau fédéral a désigné un directoire pour la gestion des championnats de football professionnel Ligue 1 et Ligue 2 estimant que cette décision, dont le bureau fédéral était habilité à la prendre, l'a déchargé d'une grande tâche».

M. Kerbadj a rappelé qu'il avait à maintes reprises émis le souhait de démissionner de son poste de responsabilité.

«Les conditions ne permettent plus de gérer la ligue professionnelle de football en raison des litiges et l'impossible cohabitation entre la LFP et la FAF», a également souligné le président destitué. M. Kerbadj a révélé les raisons du litige entre la LFP et la FAF déclarant : «Le bureau fédéral m'a reproché le fait d'avoir permis à l'équipe de l'Entente Sportive de Sétif (ESS) d'apporter de nouvelles recrues, alors qu'elle n'était pas autorisée de le faire durant ce mercato à l'instar de 5 ou 6 autres clubs».

Et d'ajouter : «L'ESS représente l'Algérie dans la compétition africaine et la ligue a été créée pour servir les clubs et non pas des personnes ou une politique sportive», considérant que la décision de l'interdiction de recrutement, prise par la commission de discipline à l'encontre de certains clubs, était «illégitime» car c'est à la commission des litiges de statuer.

LIGUE 1 MOBILIS : La JS Saoura contrainte de prolonger son séjour à Alger

Réputé pour être le club qui effectue les plus longs déplacements dans le championnat de Ligue 1, la JS Saoura a été contrainte de prolonger son séjour à Alger, après son match à Biskra et avant d'affronter l'USM Blida, vendredi prochain dans le cadre de la 18e journée du championnat.

Battue par l'USB (1-0) vendredi dernier, la JSS, qui garde néanmoins sa deuxième place au classement mais qui se voit distancée de cinq longueurs par le leader le CS Constantine, effectuée depuis samedi passé un stage d'une semaine dans la capitale.

Les entraînements des protégés de l'entraîneur, Fouad Bouali, se déroulent au stade communal d'Hussein-dey (Zioui), et le tout dans une ambiance bon enfant, malgré la déception de la défaite concédée à Biskra, s'est réjoui le directeur général du club, Mohamed Djebbar, contacté par l'APS.

Et si la direction de la JSS a opté pour

un stage à Alger, alors qu'il était question d'y faire escale avant de poursuivre le voyage à Béchar, c'est pour éviter à ses joueurs la fatigue, sachant qu'ils étaient contraints de parcourir près de 1500 km pour rejoindre Biskra à partir de Béchar via Alger.

"Evidemment, ces longs déplacements exigent des moyens financiers énormes", affirme encore, le DG du club. La JSS, créée en 2008 et qui a rejoint l'élite en 2012, parvient à supporter tout ce "fardeau", grâce en partie à l'apport de son partenaire principal l'Entreprise nationale des forages (ENAFOR) et aussi la contribution des actionnaires de la société sportive par actions du club, à leur tête, le dirigeant influent, Mohamed Zerouati, précise-t-on de même source.

Il faut dire que malgré les grosses dépenses de la direction de la formation du sud du pays, notamment en matière de transport, la JSS est parmi les rares pensionnaires de l'élite à être à jour avec

ses joueurs en matière de salaires.

Cela explique, en partie, la régularité des résultats de l'équipe ces dernières saisons, avec à la clé une deuxième place en championnat de l'avant précédent exercice, synonyme d'une participation historique en Ligue des champions d'Afrique.

Depuis d'ailleurs, les gars de Béchar ont donné à leur équipe une autre dimension, et le poste de dauphin qu'ils occupent après 17 journées du championnat ne surprend plus les observateurs.

Les spécialistes estiment que pour préserver ces acquis, il faudra aux gars de Béchar de gagner en solidité à l'extérieur où ils peinent souvent à s'imposer, sinon, ils sont toujours intraitables à domicile où ils n'ont laissé filer que deux seuls points depuis le début de cet exercice, soit contre le MC Alger (1-1), lors de la 15e et dernière journée de la phase aller.

Kepa prolonge à Bilbao

Le gardien de but de 23 ans, courtisé par le Real Madrid, a finalement prolongé son contrat avec l'Athletic Bilbao jusqu'en 2025. Kepa Arrizabalaga a mis fin aux rumeurs le liant au Real Madrid. Le gardien de but de 23 ans a prolongé son contrat avec l'Athletic Bilbao alors qu'il ne lui restait que six mois d'engagement. Il est désormais lié au club basque jusqu'en juin 2025.

MOURINHO : «DERRIÈRE, DAVID DE GEA EST CRUCIAL»

Après la victoire de Manchester United à Burnley (1-0), Jose Mourinho a évoqué le bon travail de sa défense cette saison et notamment le dernier rempart, David De Gea.

«Nous défendons très bien depuis le début de la saison, généralement, nous ne concédons pas beaucoup de buts, l'équipe est bien organisée, les défenseurs sont en bonne forme. Je ne me souviens pas d'un arrêt important que David De Gea ait eu à faire contre Burnley. C'est également un joueur crucial pour nous, nous avons parfaitement contrôlé le match.»

ROBINHO EN TURQUIE

L'ex-gloire brésilienne Robinho, passée par le Real Madrid, le Milan AC ou encore Manchester City, va rejoindre la Turquie. L'ailier rapide aux dribbles chaloupés (33 ans, 1m74) était sans club depuis le 1er janvier 2018 et le terme de son contrat avec le club brésilien de l'Atlético Mineiro. Le club de Sivasspor (8e du championnat Turc) a publié lundi matin un communiqué précisant l'existence d'un «accord de principe» avec Robinho.

BALOTELLI AURAIT TAPÉ DANS L'ŒIL DE LA JUVENTUS

Après l'Inter, le Milan AC et une affection particulière admise pour Naples, le fantasque attaquant italien Mario Balotelli pourrait rejoindre la Juventus cet été. D'après les informations du média britannique The Sun, les récentes performances de Super Mario ne seraient pas passées inaperçues de l'autre côté des Alpes. The Sun croit même savoir que Balotelli aurait un soutien de poids en la personne de Gianluigi Buffon, qui aimerait voir son compatriote revenir en Italie, et plus précisément à Turin. Spécialiste du recrutement à coût zéro, la Vieille Dame surveille la situation du joueur, qui sera en fin de contrat l'été prochain...



Giroud pour remplacer Aubameyang ?

Dortmund et Arsenal pourraient consentir à un échange entre Aubameyang et Giroud afin de faciliter le transfert du premier cité.

Le Borussia Dortmund se serait fait une raison. Et si Pierre-Emerick Aubameyang venait à le quitter pour Arsenal, le club allemand pourrait disposer d'une solution. Il souhaiterait en effet qu'Olivier Giroud fasse le chemin inverse et arrive dans la Ruhr. **Actu mercato** - Toutes les infos et rumeurs de transferts en direct

A en croire Kicker, l'attaquant français serait déjà "dans les starting-blocks" et se tiendrait prêt pour le transfert. Le transfert pourrait n'être qu'un prêt jusqu'à la fin de la saison. Ce week-end, des discussions auraient eu lieu entre les deux clubs qui ne seraient pas parvenus à un accord.

Défaite injuste selon Emery

«Les deux équipes ont tout donné pendant 90 minutes. Certains événements ont été compliqués pour nous, mais nous avons su les surmonter avec personnalité. On a eu des occasions et la possession du ballon. 1-1, cela aurait été un résultat juste. On a commencé la deuxième période comme on a fini la première, avec une maîtrise de notre part. Nous n'avons pas concédé d'occasion, mais l'expulsion a fait que l'on a un peu perdu la maîtrise de ce match. L'équipe a bien travaillé. On a concédé une frappe en fin de match. Lyon a de bons joueurs, ce qui lui a permis de marquer ce deuxième but. C'est une défaite un peu injuste, mais c'est le football.»

DE BRUYNE VA PROLONGER

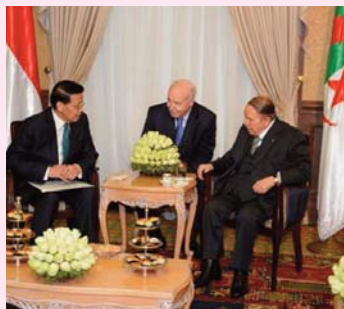
Manchester City n'a pas attendu. En fin de contrat en 2012, Kevin De Bruyne devrait prochainement prolonger son contrat jusqu'en 2024, annonce la presse anglaise. Un nouveau bail qui sera

assorti d'une revalorisation salariale qui devrait permettre à l'international belge de désormais percevoir 15 millions par an. Un engagement commun sur le très long terme.



ALGÉRIE - INDONÉSIE

Le Président Bouteflika reçoit l'envoyé spécial du président d'Indonésie



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger l'ancien ministre indonésien des Affaires étrangères, Hassan Wirajuda, envoyé spécial du président de la République d'Indonésie, Joko Widodo.

L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia.

ALGÉRIE - ZIMBABWE

Le Président du Zimbabwe Emmerson Mnangagwa effectue une escale technique à Alger

Le président du Zimbabwe, Emmerson Mnangagwa, a effectué hier une escale technique à Alger.

Le président zimbabwéen a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumedienne, par le président de l'Assemblée populaire nationale, Saïd Bouhadja, accompagné du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

ALGÉRIE - MALTE

Malte souhaite développer sa coopération avec l'Algérie

Le ministre maltais des Affaires étrangères, Carmelo Abela, a fait part dimanche à Alger, du souhait de son pays de développer sa coopération dans plusieurs domaines avec l'Algérie.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, M. Abela a précisé que l'entretien a permis de "passer en revue les relations bilatérales algéro-malaises", exprimant le souhait de son pays de voir "se développer une coopération fructueuse entre les deux pays dans les différents domaines, notamment le commerce, les affaires et autres secteurs économiques".

L'audience s'est déroulée en marge des travaux de la 14^e conférence des ministres des Affaires étrangères du Dialogue 5+5 en Méditerranée occidentale.

ALGÉRIE - LESOTHO

La ministre de la Police et de la Sécurité publique du Lesotho en visite de travail en Algérie

La ministre de la Police et de la Sécurité publique du Royaume du Lesotho, M^{me} Mampho Mokhele a entamé dimanche une visite de travail en Algérie en se rendant au Laboratoire central de la police scientifique et technique et au Centre de commandement et de contrôle de la Sûreté nationale.

La ministre lesothane a visité les différents départements et services du Laboratoire centrale de la police, notamment les services d'analyses ADN, d'identification automatique des empreintes digitales et de la balistique où elle a reçu des explications détaillées sur les différents matériels et moyens utilisés par les experts de la police scientifique et sur l'expérience de la police algérienne en matière de recherche et d'investigation, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale.

Au Centre de commandement et de contrôle de la DGSN, M^{me} Mokhele a écouté des explications sur l'importance et le rôle de cet édifice dans la gestion et le déploiement des effectifs sécuritaires chargés de la lutte contre la criminalité, la régulation du trafic routier et la prise en charge des appels des citoyens sur le numéro vert 1548 ainsi que l'exploitation des systèmes intelligents utilisés dans l'accomplissement des tâches.



La ministre de la police et de la Sécurité publique lesothane a visité en outre le siège de la Sûreté de wilaya d'Alger où lui a été présenté le nouveau système équipant les locaux de la garde à vue.

M^{me} Mokhele a salué, dans ce sens, cette démarche qui traduit, a-t-elle dit, "l'intérêt qu'accorde le haut Commandement de la police algérienne, à sa tête le Direc-

teur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, au respect des droits de l'homme et à la préservation de la dignité des placés en garde à vue, dans le cadre de l'application de la loi".

Saluant à cette occasion, "le haut niveau" de la police algérienne, "similaire à celui des dispositifs des polices modernes à travers le monde", la ministre lesothane a estimé que "sa visite est une occasion importante pour tirer profit de l'expérience de la police algérienne en matière de formation, d'instruction et d'aide en termes de moyens sophistiqués pour l'accomplissement des missions et la protection de la sécurité des personnes et des biens", conclut le communiqué.

ALGÉRIE - PORTUGAL

Le ministre portugais des Affaires étrangères met en avant la qualité des relations algéro-portugaises

Le ministre portugais des Affaires étrangères, Augusto Santos Silva, a mis en avant, dimanche à Alger, la qualité des relations "historiques" entre l'Algérie et le Portugal. "Les relations entre l'Algérie et le Portugal sont excellentes et historiques", a déclaré M. Silva à l'issue d'un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, rappelant notamment l'appui de l'Etat algérien à l'opposition démocratique portugaise contre le régime dictatorial. Le ministre portugais a indiqué, également, que les deux



pays entretiennent une "bonne coopération" au plan politique et institutionnel et partagent aussi la "même vision" sur

nombre de questions, notamment en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme et la stabilité dans le bassin méditerranéen. Au plan économique, M. Silva a relevé que la coopération économique algéro-portugaise est "très intéressante". Il a fait part, à cet égard, de la tenue à Alger d'une réunion préparatoire de la réunion de haut niveau prévue en mai prochain à Lisbonne. L'audience s'est déroulée en marge des travaux de la 14^e conférence des ministres des Affaires étrangères du Dialogue 5+5 en Méditerranée occidentale.

ALGÉRIE - LIBERIA

M. Bensalah à Monrovia pour la cérémonie d'investiture du nouveau président libérien

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah est arrivé, dimanche à Monrovia (Liberia), pour représenter le président de la République, Abdelaziz Bouteflika à la cérémonie d'investiture du nouveau président libérien, George Weah, indique un communiqué du Conseil.

M. Bensalah assistera à la cérémonie d'investiture du nouveau président libérien qui prêtait hier lundi le serment constitutionnel en tant que 25^e président de la République du Libéria en présence de plusieurs chefs d'Etat et leurs représentants.

Le nouveau président libérien a été élu le 28 décembre 2017.

ALGÉRIE-UE:

Le renforcement de la coopération évoqué par MM. Messahel et Hahn

Le renforcement de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) a fait l'objet d'un entretien, dimanche à Alger, entre le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et le Commissaire européen en charge de la politique de voisinage et des négociations d'élargissement, Johannes Hahn.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, M. Hahn a indiqué que l'entretien a constitué une opportunité pour aborder "les différentes questions d'intérêt commun entre l'Algérie et l'UE, notamment la promotion de la coopération économique".

Il a exprimé, à cet égard, la disposition de l'UE à "accompagner l'Algérie dans la diversification de son économie".

L'audience s'est déroulée en marge des travaux de la 14^e conférence des ministres des Affaires étrangères du Dialogue 5+5 en Méditerranée occidentale.